



SÉBASTIEN MORLET (DIR.)

LIRE EN EXTRAITS

Lecture et production des textes
de l'Antiquité à la fin du Moyen Âge

Cassin – 979-10-231-1147-7





LIRE EN EXTRAITS

Lecture et production des textes de l'Antiquité à la fin du Moyen Âge

Les lettrés de l'Antiquité et du Moyen Âge avaient l'habitude de composer des notes de lecture. Ces notes prenaient souvent la forme d'extraits compilés dans des recueils, lesquels étaient parfois lus et copiés pour eux-mêmes. Les lettrés s'envoyaient leurs extraits ou s'en faisaient lire. Ces extraits permettaient de prendre connaissance rapidement du contenu essentiel d'un ouvrage, de ses « beaux passages » ou de ses passages les plus utiles. Ils avaient aussi un intérêt pédagogique ou polémique et servaient souvent de matière première à la composition d'ouvrages anthologiques. Ils sont même à l'arrière-plan d'un grand nombre de textes dont le caractère anthologique n'est pas toujours facilement détectable. C'est dire combien les extraits étaient au cœur de la vie des lettrés de l'Antiquité et du Moyen Âge.

Ce livre se propose de repenser les pratiques de lecture et de composition, de l'Antiquité au Moyen Âge, et de préciser la place exacte des « extraits » dans la culture des lettrés jusqu'à l'aube de la Renaissance. Il est fondé sur une double approche à la fois comparatiste et historique. Il rassemble des contributions portant sur des aires culturelles différentes et s'applique à retracer l'émergence et la diffusion d'une pratique apparue avant tout en Grèce à l'époque classique et qui ne se cesse de prendre de l'importance dans les usages lettrés, dès l'époque hellénistique, et plus encore à l'ère chrétienne.

Illustration : Vincenzo Catena (v. 1480-1531), *Saint Jérôme lisant* (détail), huile sur toile, ca 1510, Londres, National Gallery © 2015. The National Gallery, London/Scala, Florence

ISBN 978-2-84050-981-3

9 782840 509813

SODIS
F387758


28 €

<http://pups.paris-sorbonne.fr>

LIRE EN EXTRAITS



Cultures et civilisations médiévales

collection dirigée par Jacques Verger, Fabienne Joubert et Dominique Boutet

Dernières parutions

Les Nobles et la Ville dans l'espace francophone (XI^e-XVI^e siècle)

Thierry Dutour (dir.)

L'Aquitaine des littératures médiévales (XI^e-XIII^e siècles)

Jean-Yves Casanova et Valérie Fasseur (dir.)

Cacher, se cacher au Moyen Âge

Claude Thomasset & Martine Pagan (dir.)

De servus à sclavus. La fin de l'esclavage antique (371-918)

Didier Bondue

L'Islam au carrefour des civilisations médiévales

Dominique Barthélemy & Michel Sot (dir.)

Le Texte médiéval. De la variante à la recreation

Cécile Le Cornec Rochelois, Anne Rochebouet & Anne Salamon (dir.)

Hommes, cultures et sociétés à la fin du Moyen Âge. Liber discipulorum en l'honneur de Philippe Contamine

Patrick Gilli & Jacques Paviot (dir.)

Rerum gestarum scriptor. Histoire et historiographie au Moyen Âge. Mélanges Michel Sot

Magali Coumert, Marie-Céline Isaïa, Klaus Krönert & Sumi Shimahara (dir.)

Les Usages de la servitude. Seigneurs et paysans dans le royaume de Bourgogne (VI^e-XV^e)

Nicolas Carrier

L'Enluminure et le sacré. Irlande et Grande Bretagne, VII^e-VIII^e siècles

Dominique Barbet-Massin

Wenceslas de Bohême. Un prince au carrefour de l'Europe

Jana Fantysová-Matějková

Intus et foris. Une catégorie de la pensée médiévale?

Manuel Guay, Marie-Pascale Halary & Patrick Moran (dir.)

Prédication et propagande au temps d'Édouard III Plantagenêt

Catherine Royer-Hemet

Épistolaire politique. I. Gouverner par les lettres

Bruno Dumisil & Laurent Vissière (dir.)

Savoirs et fiction au Moyen Âge et à la Renaissance

Dominique Boutet & Joëlle Ducos (dir.)

Sébastien Morlet (dir.)

Lire en extraits

Lecture et production des textes
de l'Antiquité à la fin du Moyen Âge



Ouvrage publié avec le concours du Labex RESMED,
de l'Institut universitaire de France, de l'UMR 8167 (« Orient et Méditerranée »),
de l'École doctorale 1 (« Mondes anciens et médiévaux »)
et du Conseil scientifique de l'université Paris-Sorbonne

Les PUPS, désormais SUP, sont un service général
de la faculté des Lettres de Sorbonne Université.

© Presses de l'université Paris-Sorbonne, 2015
© Sorbonne Université Presses 2020

ISBN : 978-2-84050-981-3
PDF complet : 979-10-231-1136-1
TIRÉS À PART EN PDF :
Ragazzoli – 979-10-231-1137-8
Morlet – 979-10-231-1138-5
Guérin – 979-10-231-1139-2
Guardasole – 979-10-231-1140-8
Ciccolini – 979-10-231-1141-5
Jourdan – 979-10-231-1142-2
Junod – 979-10-231-1143-9
Munnich – 979-10-231-1144-6
Bossina – 979-10-231-1145-3
Ceulemans – 979-10-231-1146-0
Cassin – 979-10-231-1147-7
Reynard – 979-10-231-1148-4
Moreau – 979-10-231-1149-1
Lauritzen – 979-10-231-1150-7
Déroche – 979-10-231-1151-4
Kontouma – 979-10-231-1152-1
Costa – 979-10-231-1153-8
Debié – 979-10-231-1154-5
van Deun – 979-10-231-1155-2
Delmas – 979-10-231-1156-9
Ventura – 979-10-231-1157-6

Mise en page Emmanuel Marc DUBOIS, Issigeac
d'après le graphisme de Patrick VAN DIEREN

SUP

Maison de la Recherche
Sorbonne Université
28, rue Serpente
75006 Paris
tél. : (33)(0)1 53 10 57 60

sup@sorbonne-universite.fr

<http://sup.sorbonne-universite.fr>

AVANT PROPOS

Sébastien Morlet

Les extraits nous suivent depuis l'école. Parce qu'on ne peut pas tout lire, parce que le temps est compté, les Humanités – littérature, philosophie, langues vivantes et anciennes – sont transmises avant tout, de l'école primaire à l'Université, à partir d'extraits. L'extrait est partie intégrante du « manuel », c'est-à-dire du livre maniable, feuilletable, adaptable aux besoins d'un cours.

Plus tard, les lecteurs que nous sommes continuent d'être baignés par les extraits : extraits dans la presse, de telle déclaration, de tel texte de loi, de tel livre qui vient de paraître ; extraits des œuvres fleuves – le Livre des Rois, *L'Astrée*... – réunis dans des anthologies.

Nos contemporains ignorent souvent qu'en cela, nous sommes les héritiers de l'Antiquité grecque. Les enfants y avaient déjà l'habitude d'apprendre à partir d'extraits, et il était courant de publier des « extraits » des œuvres jugées trop longues. L'extrait avait cependant, dans le monde gréco-romain, puis au Moyen Âge, latin ou byzantin, une place plus importante qu'il n'a aujourd'hui dans la culture littéraire. D'abord, les lettrés lisaient rarement sans prendre des notes, et ces notes prenaient en général la forme d'extraits. Un homme de lettres, sous l'Empire romain, se constituait ainsi des collections personnelles d'extraits, qu'il pouvait consulter, prêter, échanger. Ces collections lui servaient aussi, le cas échéant, à composer d'autres ouvrages. C'est dire que, derrière nombre d'œuvres antiques, surtout à partir de l'époque romaine, se cachent des extraits remployés et plus ou moins réélaborés. Cet aspect de la production littéraire antique et médiévale est encore très mal connu alors qu'il est au cœur des pratiques anciennes de lecture et d'écriture. Il existe déjà des synthèses importantes sur la lecture dans l'Antiquité et au Moyen Âge¹, mais ce que nous appellerions volontiers la lecture *sélective*, c'est-à-dire cette lecture

1 G. Cavallo et R. Chartier (dir.), *Histoire de la lecture dans le monde occidental*, tr. française, Paris, Le Seuil, 1997 ; G. Cavallo, *Lire à Byzance*, trad. P. Odorico et A.-Ph. Segonds. Paris, Les Belles Lettres, 2006 ; H. Y. Gamble, *Livres et lecteurs aux premiers temps du christianisme*, tr. française, Genève, Labor et Fides, 2012 (1995 pour l'édition originale).

attentive qui consiste à retenir des extraits, n'a jamais suscité, à ce jour, l'intérêt qu'elle méritait².

Le but de ce livre est de commencer à combler cette lacune. Parler des *extraits* ne revient pas, d'ailleurs, à parler uniquement des *florilèges*, c'est-à-dire des anthologies constituées d'extraits. Le cas du florilège occupe une place importante dans ce volume, mais la problématique de l'extrait ne s'y réduit pas. Au contraire, il était important de situer la pratique du florilège, comme genre littéraire, dans le cadre plus général de l'extrait, c'est-à-dire de la lecture sélective et de ses différents aspects – le florilège n'étant que la face la plus immédiatement visible d'une pratique beaucoup plus diffuse dans les textes anciens.

8 Il est important également de bien dissocier la notion d'*extrait* des notions voisines de *citation* et de *fragment*. Ces deux dernières notions sont sans doute plus familières aux savants, aujourd'hui, mais le terme *extrait*, dont il existe des équivalents stricts en grec (*eklogē*) et en latin (*excerptum*), correspond davantage à la pratique concrète des Anciens. Une citation est un texte reproduit dans un autre texte. La citation peut être extraite d'une source, et dans ce cas, c'est un *extrait*. Mais on peut également citer un texte intégral, et dans ce cas, les deux notions ne se recoupent pas. Par ailleurs, les *extraits* ne se donnent pas toujours à voir sous la forme de *citations*. L'auteur qui les reproduit ne laisse pas toujours savoir à son lecteur qu'il puise chez un autre. Et l'extrait peut être plus ou moins réécrit.

La notion de *fragment* est quant à elle une notion philologique. Un fragment est un « bout » de texte : la notion de fragment est une notion factuelle. Là encore, un fragment peut être à la fois une citation et un extrait, s'il s'agit d'un bout de texte cité par un auteur, et extrait d'un autre texte. Mais il existe des fragments accidentels : tel morceau de texte transmis dans un manuscrit mutilé, par exemple. Et ces fragments ne sont pas des extraits.

Ce livre est le résultat d'un projet transversal de l'UMR 8167 « Orient et Méditerranée ». Ce projet s'est concrétisé dans l'organisation d'un séminaire de recherche qui s'est réuni pendant deux ans (2010-2012). Il s'est terminé par un

2 On citera tout de même le projet qui a donné lieu au volume édité par G. Reydam-Schils (dir.), *Deciding Culture: Stobaeus' Collection of Excerpts of Ancient Greek Authors*, Turnhout, Brepols, 2010, consacré uniquement à Stobée. On pourra évoquer de même un certain nombre d'ouvrages récents consacrés aux florilèges ou à l'encyclopédisme : P. Odorico, *Il prato e l'ape. Il sapere sentenzioso del monaco Giovanni*, Wien, Böhlau, 1986 ; M. J. Muñoz Jiménez (dir.), *El florilegio: espacio de encuentro de los autores antiguos y medievales*, Porto, Fédération internationale des instituts d'études médiévales, 2011 ; C. Macé et P. van Deun (dir.), *Encyclopedic Trends in Byzantium? Proceedings of the International Conference held in Leuven, 6-8 May 2009*, Leuven, Peeters, 2011.

colloque organisé à la Maison de la recherche de Paris-Sorbonne le 30 novembre et le 1^{er} décembre 2012.

Ce projet a permis d'atteindre deux objectifs majeurs :

- Dans une optique *comparatiste*, il devait permettre de confronter plusieurs traditions lettrées sur le long terme. Le présent ouvrage permet de vérifier que la pratique des extraits a connu un développement notable dans le monde gréco-romain. Mais le texte qui ouvre ce volume montre aussi que les extraits sont présents, sous d'autres formes, dans d'autres traditions lettrées – dans le monde égyptien, en l'occurrence. Bien sûr, il reste possible d'ouvrir encore le spectre de la comparaison. Ce sera peut-être l'objet d'un autre ouvrage.
- Dans une direction cette fois plus diachronique, il s'agissait de jeter les bases d'une véritable *histoire* des extraits. Les contributions réunies dans ce volume montrent que, contrairement à une idée largement reçue, l'extrait n'est pas le bien propre de la culture médiévale, latine ou byzantine. Si elle connaît un moment de gestation particulier à l'époque tardo-antique – raison pour laquelle cette époque est la mieux représentée dans ce volume –, la pratique de l'extrait trouve ses origines en Grèce classique et elle occupe déjà une place importante dans la culture de l'époque hellénistique puis romaine.

Un peu plus haut, nous notions combien l'époque actuelle était à la fois l'héritière de l'Antiquité dans son rapport aux extraits, et combien, cependant, les habitudes lettrées avaient changé aujourd'hui. Existe-t-il encore des Plines soucieux d'annoter systématiquement les ouvrages qui passent entre leurs mains ? Qui songerait aujourd'hui à prendre le temps de collecter dans un cahier les passages les plus beaux ou les plus utiles d'un auteur qu'il découvre ? Ces pratiques existent encore sans aucun doute à l'état résiduel, mais elles sont, en général, complètement sorties des usages intellectuels.

Internet, de ce point de vue, marque peut-être un curieux retour de l'extrait dans la culture contemporaine, et hors du monde strictement savant ou intellectuel. L'internaute, en effet, a désormais la possibilité, et l'habitude, de consulter – à une vitesse inégalée – nombre d'extraits, de textes, bien sûr, mais aussi de morceaux de musique ou de films. Il permet à chacun de se constituer ses propres collections d'extraits et de les « partager » avec d'autres. C'était déjà ce que faisaient les hommes de lettres de l'Antiquité, mais dans le domaine strictement littéraire. Résurgence – plutôt que continuité – inattendue d'une pratique, qui amènerait naturellement à conclure que l'extrait, davantage qu'un phénomène culturel, hérité d'une histoire, est peut-être un invariant universel, lié à l'acte même de lire et de penser.

Cet ouvrage a bénéficié du soutien financier de l'université Paris-Sorbonne, de son École doctorale 1, de l'Institut universitaire de France, et du Labex RESMED. Réalisé dans le cadre du Labex RESMED de l'Idex SUPER, il a bénéficié d'une aide de l'État gérée par l'Agence nationale de la recherche au titre du programme Investissements d'avenir portant la référence ANR-11-IDEX-0004-02.

EXTRAIRE POUR RÉFUTER.
PRATIQUES DE LA FIN DU IV^e SIÈCLE APRÈS JÉSUS-CHRIST

Matthieu Cassin
CNRS, IRHT, Labex RESMED

Lorsqu'il est question d'extraits dans le cadre de la littérature grecque de l'Antiquité tardive ou de Byzance, on pense immédiatement aux florilèges, éventuellement aux chaînes exégétiques. Sans doute pense-t-on de manière moins évidente aux commentaires¹, qu'ils soient bibliques, philosophiques, médicaux ou littéraires² – et à date plus tardive, on pourrait aussi mentionner les commentaires de textes juridiques, civils ou ecclésiastiques. Il est toutefois une autre catégorie textuelle, qui se rapproche par sa forme littéraire du commentaire, alors même qu'elle s'en distingue radicalement par la nature du texte qui y est traité : il s'agit des réfutations. C'est que le texte suivi n'est pas alors un texte d'autorité, comme dans le commentaire, mais un texte déviant. Toutefois, toutes les réfutations ne reposent pas sur des extraits de l'œuvre à laquelle elles répondent. En effet, seules les réfutations des textes mêmes d'un adversaire, et non de ses seules idées, permettent de se poser la question d'une lecture en extrait. Beaucoup de traités polémiques des débuts du christianisme, qui sont bien une réfutation des idées adverses, ne présentent pas de citation des œuvres réfutées, et partant pas d'extraits³. On voit cependant apparaître, au plus

239

LIRE EN EXTRAITS • PUPS • 2015

- 1 Ce genre littéraire n'a pas été envisagé en tant que tel dans le programme d'étude qui a donné naissance à ce volume. Les procédures d'extraction de texte à l'origine de la composition d'un commentaire pourraient cependant fournir des éléments de comparaison intéressants pour mieux comprendre les autres témoignages sur la littérature en extrait, tels qu'ils apparaissent dans les formes littéraires envisagées par les diverses contributions.
- 2 Sur le genre du commentaire dans l'Antiquité tardive et à Byzance, voir par exemple M.-O. Goulet-Cazé (dir.), *Le Commentaire entre tradition et innovation*, Paris, Vrin, 2000 ; voir aussi G. W. Most (éd.), *Commentaries – Kommentare*, Göttingen, Vandenhoeck & Ruprecht, 1999 ; P. Adamson, H. Baltussen et M. W. F. Stone (dir.), *Philosophy, Science, and Exegesis in Greek, Arabic, and Latin Commentaries*, London, Institute of classical studies, School of advanced study, University of London, 2004 (2 vol.).
- 3 Avant ces textes chrétiens, d'autres œuvres profanes, en particulier dans le champ philosophique, se présentent comme des réfutations des positions adverses. Un rapprochement formel est possible avec la méthode employée par Philodème de Gadara dans ses œuvres, puisqu'il présente la position doctrinale adverse, à partir d'un résumé fait d'un collage de citations, avant de répondre de manière linéaire, puis de présenter la position épicurienne (sur ce mode de composition, voir D. Delattre, *Philodème de Gadara*,

tard au milieu du III^e siècle sous la plume d'Origène⁴, une forme particulière qui correspond trait pour trait au commentaire suivi d'un texte : la réfutation, définie ici de manière restrictive, est formée par une série de citations du texte réfuté (lemmes), auxquelles répondent des développements plus ou moins longs pour chaque extrait cité ; le tout forme une œuvre continue de nature polémique. Ce type de texte connu ensuite une assez large diffusion dans le contexte des débats doctrinaux, entre chrétiens et païens, d'une part, mais aussi et surtout à l'intérieur même du christianisme.

Or dans le cas d'une réfutation, le texte réfuté ne nous est le plus souvent conservé que par l'intermédiaire des extraits qu'a retenus le réfuteur ; au contraire, dans le cas des commentaires, nous possédons aussi le texte commenté. Dans la mesure où ne nous sont généralement parvenues que les réfutations composées par des auteurs qui se situent dans le courant majoritaire du christianisme, dans ce qu'on nomme rétrospectivement orthodoxie, les textes de leurs adversaires ont été considérés comme hérétiques et, comme tels, détruits ou du moins non recopiés⁵. Non seulement nous ne connaissons plus le texte réfuté que par des fragments, mais ces fragments ont été sélectionnés et éventuellement modifiés par quelqu'un qui avait intérêt à les présenter sous un jour défavorable. Les dossiers sur lesquels la critique s'est d'ailleurs penchée ne manquent pas, qui témoignent de modifications malveillantes⁶. En outre, il est alors difficile d'étudier la méthode du réfuteur quant à la fabrication des extraits, puisque nous ne possédons plus que les extraits qu'il a sélectionnés, et non l'œuvre dont ils proviennent. Même si la manière de traiter le texte adverse

240

Sur la musique, livre IV, Paris, Les Belles Lettres, CUF, 2007, p. xxvii-xxx et clxxxix-cxcv ; sur ce point, voir aussi *id.*, « La composition des ὑπομνήματα de Philodème à partir du livre IV du *De musica* et des restes du *De signis* », dans G. Giannantoni, M. Gigante [dir.], *Epicureismo greco e romano*, Napoli, Bibliopolis, 1996, p. 549-572, en particulier p. 567-572 ; je remercie D. Delattre, qui a bien voulu attirer mon attention sur ces techniques littéraires). Une telle démarche correspond au même processus de lecture (sélection des extraits d'une œuvre adverse, afin d'en dégager les principaux arguments doctrinaux, comme préalable à une réfutation de tout ou partie de ces points), mais non au même processus de réfutation que les œuvres chrétiennes ici envisagées : c'est qu'ici, les citations sont groupées au début, et suivies en un seul bloc par la réfutation, tandis que dans les réfutations chrétiennes, citations et réfutations alternent, sur le modèle du commentaire.

4 L'exemple le plus flagrant est sans aucun doute le *Contre Celse*. Le fait qu'une telle forme apparaisse avec Origène, exégète hors pair et auteur de nombreux commentaires suivis de l'Écriture, n'est sûrement pas dû au hasard.

5 Voir, pour les eunuquiens, la loi du 4 mars 398 (*Code théodosien*, XVI, 5, 34).

6 Voir par exemple les déformations subies par le texte du *Traité des principes* d'Origène dans les citations et paraphrases qu'en donnent ses adversaires ; on trouvera un utile résumé de la question dans H. Crouzel, M. Simonetti, *Origène, Traité des principes*, éd. et trad., Paris, Le Cerf, coll. « Sources chrétiennes », 1978, p. 30-33, 43-45 ; voir aussi, pour une étude des modifications et des déformations textuelles et doctrinales lors de la deuxième crise origéniste, D. Hombergen, *The Second Origenist Controversy. A New Perspective on Cyril of Scythopolis' Monastic Biographies as Historical Sources for Sixth-Century Origenism*, Roma, Pontificio Ateneo S. Anselmo, 2001, en particulier p. 255-368.

se laisse deviner grâce à une étude attentive de la réfutation, l'absence de l'œuvre réfutée ne facilite pas le travail, comme le montrent par exemple les lectures contradictoires de la méthode mise en œuvre par Cyrille d'Alexandrie dans son *Contre Julien* qu'ont proposées respectivement Paul Burguière et Pierre Évieux, d'une part, Marie-Odile Boulnois d'autre part⁷.

Cependant, il existe au moins un cas où nous possédons deux textes courts d'un même auteur, Eunome, qui fut un temps évêque de Cyzique (vers 335-après 392), alors même qu'ils ont fait l'objet de réfutations orthodoxes et ont été explicitement condamnés. Ils nous ont été transmis par certains des manuscrits qui conservent leurs réfutations par deux frères, Basile de Césarée (vers 330-septembre 378) et Grégoire de Nysse (vers 335-après 394).

EUNOME ET LES CAPPADOCIENS : PREMIÈRES APPROCHES

Étant donné la complexité du dossier et les différentes strates qu'il rassemble, il n'est pas inutile d'en donner d'abord une vue d'ensemble, avant d'entrer dans l'analyse proprement dite de la lecture en extraits dont témoignent ces textes⁸.

Chronologie

- Eunome, *Apologie* : ce texte découle probablement d'un discours prononcé lors du synode de Constantinople de 360 et fut publiée peu après ; conservé⁹.
- Basile de Césarée, trois livres *Contre Eunome*, en réponse à l'*Apologie* d'Eunome ; vers 364-365 ; conservé¹⁰.
- Eunome, *Apologie de l'apologie* (cinq livres), réponse au *Contre Eunome* de Basile ; perdu en tradition directe, fragments des trois premiers livres, qui

7 P. Burguière, P. Évieux, *Cyrille d'Alexandrie, Contre Julien, Tome I, Livres I et II*, éd. et trad., Paris, Le Cerf, coll. « Sources chrétiennes », 1985, p. 29-30, 59-60, qui retiennent, bien qu'avec prudence, l'affirmation de Cyrille selon laquelle il a réorganisé l'ouvrage de Julien, trop désordonné ; une telle position correspond aux affirmations mêmes de Cyrille (*Contre Julien*, II, 2). Cependant, M.-O. Boulnois, grâce à une étude d'ensemble du *Contre Julien*, tient une position un peu différente : selon elle, Cyrille suit l'ordre du texte de Julien, mais sélectionne les éléments qu'il réfute de manière à donner une unité thématique à chaque livre ; toutefois, la citation de passages qui ne sont pas réfutés lorsqu'ils sont mentionnés, mais dont la thématique est reprise plus loin dans l'ouvrage tend à confirmer que Cyrille cite bien les extraits dans l'ordre du texte source, sauf rares exceptions. Je résume ici les résultats présentés par M.-O. Boulnois à son séminaire de l'EPHE (2012-2013) et qui ne sont pas encore publiés. Qu'elle soit ici remerciée pour ces éléments inédits.

8 Pour tout ce dossier, voir une présentation plus développée dans M. Cassin, *L'Écriture de la controverse chez Grégoire de Nysse. Polémique littéraire et exégèse dans le Contre Eunome*, Paris, Études augustiniennes, 2012, p. 11-32.

9 Éd. et trad. anglaise R. P. Vaggione, *Eunomius, The Extant Works*, Oxford, Oxford University Press, 1987, p. 34-75 ; voir aussi éd. et trad. française par L. Doutreleau, B. Sesbouë, dans *Basile de Césarée, Contre Eunome*, Paris, Le Cerf, coll. « Sources chrétiennes », 1983, t. II, p. 234-299.

10 Éd. et trad. G.-M. de Durand, B. Sesbouë, *Basile, Contre Eunome*, Paris, Le Cerf, 1982-1983, 2 vol.

ont dû paraître entre l'automne 378, pour le premier, et au plus tard le début des années 380 pour le troisième.

- Grégoire de Nysse, trois livres *Contre Eunome*, en réponse à l'*Apologie de l'apologie* d'Eunome; deux premiers livres avant le concile de Constantinople, réuni de mai à juillet 381, troisième livre avant 383; conservé¹¹.

À l'été 383, l'empereur Théodose convoqua un synode où les divers courants au sein de l'Église durent présenter une profession de foi, parmi lesquels deux seulement furent approuvées.

- Eunome, *Profession de foi*; conservé¹².
- Grégoire de Nysse, *Réfutation de la Profession de foi d'Eunome*; conservé¹³.

Ce sont donc six textes successifs qui constituent le dossier étudié ici, dont cinq nous sont parvenus en totalité, tandis qu'un seul, l'*Apologie de l'apologie* d'Eunome, ne nous est plus connu que par les extraits, relativement abondants, que cite Grégoire dans son propre *Contre Eunome*.

242

Tradition manuscrite : textes réfutés et extraits

Certains des textes d'Eunome nous ont été conservés, ce qui est extrêmement rare pour des œuvres théologiques condamnées et réfutées pendant l'Antiquité tardive. En effet, l'*Apologie* est présente dans quatre manuscrits antérieurs au XVI^e siècle¹⁴, dont les deux plus récents ne contiennent pas le *Contre Eunome* de Basile. À titre de comparaison, on connaît actuellement 31 manuscrits du *Contre Eunome* basilien qui soient antérieurs au XVI^e siècle¹⁵. La présence de l'*Apologie* est presque anecdotique dans la tradition manuscrite de Basile et sa transmission jusqu'à nous a tenu à peu de chose, puisque les deux manuscrits les plus anciens appartiennent à la même famille¹⁶.

Le cas de la *Profession de foi* d'Eunome n'est pas très éloigné, même si ce dernier texte bénéficie d'une situation un peu plus favorable. En effet, l'œuvre

11 Éd. W. Jaeger, *Gregorii Nysseni Contra Eunomium libri*, Leiden, Brill, 1960, 2 vol.

12 Éd. et trad. anglaise R. P. Vaggione, *Eunomius*, éd. cit., p. 150-159.

13 Éd. W. Jaeger, *Gregorii Nysseni*, éd. cit., t. II, p. 312-410.

14 Paris, BnF, gr. 965, ff. 1-17v (XI^e siècle), C; Hagion Oros, Monê Ibêrôn, 354, f. 1-16 (XIV^e siècle), I; Wolfenbüttel, Herzog August Bibliothek, Gud. gr. 85, f. 1-9 (XIV^e siècle), G, copié dans l'entourage immédiat de Nicéphore Grégoras qui a copié lui-même le titre (voir B. Mondrain, « Maxime Planude, Nicéphore Grégoras et Ptolémée », *Palaeoslavica*, 10, 2002, p. 312-322, ici p. 319); München, Bayerische Staatsbibliothek, gr. 512 (seconde moitié du XV^e siècle), B, de la main de Jean Skoutariotès (ce codex a appartenu au Cardinal Domenico Grimani, voir D. F. Jackson, « Augsburg Greek Acquisition 1600-1633 », *Codices manuscripti*, 30, 2000, p. 27-34, ici p. 32).

15 La liste la plus complète à ce jour est celle de P. J. Fedwick, *Bibliotheca Basiliana universalis. A Study of the Manuscript Tradition of the Works of Basil of Caesarea*, Turnhout, Brepols, 1997, t. III, p. 629-637 (le manuscrit 1703, Moskva, Gosudarstvennyj Istoričeskij Musej, Sinod. gr. 23, est omis dans les différentes listes données par l'auteur pour les trois livres). Voir aussi <http://pinakes.irht.cnrs.fr>.

16 C et I sont tous deux classés par W. M. Hayes (*The Greek Manuscript Tradition of [Ps.] Basil's Adversus Eunomium*, Leiden, Brill, 1972) dans la famille β.

est encore conservée dans trois manuscrits relativement anciens¹⁷ – ainsi que leurs copies – et devait exister avant mutilation dans deux autres témoins¹⁸. En outre, contrairement à ce qu'on constate pour l'*Apologie*, les manuscrits qui conservent la *Profession de foi* appartiennent aux deux branches principales de la tradition. Enfin, Photius connaissait encore, au IX^e siècle, l'*Apologie* et l'*Apologie de l'apologie*, ainsi qu'une collection de lettres, mais ne fait pas mention de la *Profession de foi*¹⁹. La transmission des deux premiers textes condamnés semble donc attestée jusqu'au IX^e siècle au moins dans le fonds patriarcal.

Quelles sont les modalités de présentation des œuvres d'Eunome dans les manuscrits qui nous sont parvenus ? Dans les manuscrits byzantins, un certain nombre de signes marginaux servent à éclairer le lecteur, en indiquant soit le type de matière traité, soit la nature des passages (citations, bibliques ou non, en particulier). De tels signes fournissent donc des indications sur la manière dont les lecteurs byzantins percevaient le rapport entre le texte d'où proviennent les extraits – celui d'Eunome – et celui qui les cite et les utilise – la réfutation cappadocienne. On notera tout d'abord que la *Profession de foi* d'Eunome ne présente jamais de signes qui indiquent les passages repris par Grégoire dans sa *Réfutation*²⁰. Pour l'*Apologie*, au contraire, si les manuscrits le plus ancien (C) et le plus récent (B) ne portent pas de signe marginal²¹, dans I, les passages d'Eunome que Basile cite dans son *Contre Eunome* sont signalés par un obèle marginal, et dans G par un obèle ou une diplè. On peut donc considérer que certains au moins des copistes et des lecteurs de l'*Apologie* furent sensibles au fait que des extraits de ce texte étaient repris dans le *Contre Eunome* de Basile, au point de les repérer et de les indiquer – et ce alors même que G ne contient pas le texte basilien.

Qu'en est-il dans les réfutations elles-mêmes ? En effet, c'est dans ces derniers textes que la notion d'extraits est la plus directement visible pour un lecteur ancien, plutôt que dans les textes eunomiens, dont on a vu la faible diffusion

17 Florence, Biblioteca Medicea Laurenziana, plut. 6.17 (fin X^e-début XI^e siècle), L ; Patmos, Monê tou hagiou Ioannou tou Theologou, 46 (fin X^e-début XI^e siècle), P ; Turin, BNU, C. I. 11 (seconde moitié du XII^e siècle), Q.

18 Vatican, Biblioteca Apostolica Vaticana, Vat. gr. 447 (début du XII^e siècle) ; Vat. gr. 1907 (fin XII^e-début XIII^e siècle).

19 Photios, *Bibliothèque*, 137-138, avec l'analyse de J. Schamp, *Photios historien des lettres : la Bibliothèque et ses notices biographiques*, Paris, Les Belles Lettres, 1987, p. 319-331, qui ne résout cependant pas toutes les difficultés.

20 Seules apparaissent soit des indications de citation biblique (diplè : L, une seule occurrence), soit une indication du caractère hétérodoxe de tout le texte (obèle pointé : P, de bout en bout).

21 L. Doutreleau (*Basile, Contre Eunome*, éd. cit., t. II, p. 210) indique que dans B, « de petits crochets [c'est-à-dire des diplè] en marges indiquent les passages cités par Basile ». Or ces diplè ne correspondent pas aux extraits cités par Basile, ou plutôt ne correspondent pas toujours à ces extraits : elles sont le plus souvent absentes, et lorsqu'elles sont présentes, elles ne correspondent pas toutes à des passages cités. Leur fonction resterait à déterminer.

et sans doute la rare lecture²². Les manuscrits de Basile offrent un tableau assez cohérent, et légèrement inattendu²³ : les extraits de l'*Apologie* d'Eunome que cite Basile dans son *Contre Eunome* sont identifiés le plus souvent par un obèle pointé, signe généralement employé pour désigner un texte hétérodoxe²⁴. Toutefois, un certain nombre de manuscrits, en particulier parmi les plus anciens, indiquent également le nom des interlocuteurs et signalent ainsi l'alternance des voix dans le texte basilien – élément qui a été repris de manière systématique par les éditeurs du texte dans la collection des « Sources chrétiennes »²⁵. Il semble qu'on ait là un témoignage supplémentaire de la conscience qu'avaient les lecteurs et scribes byzantins de la polyphonie qu'implique la réfutation, où la voix de l'auteur réfuté alterne avec celle du réfutant par l'enchaînement des extraits et des réponses ; d'ailleurs, on trouve plus fréquemment des manuscrits où seul le nom d'Eunome apparaît, ce qui confirme cette perception d'une présence d'extraits étrangers au sein d'un texte principal. On peut rapprocher une telle pratique de désignation marginale des auteurs, y compris sous forme abrégée, des procédés à l'œuvre dans les chaînes exégétiques – et dans une moindre mesure dans certains florilèges ; dans cette dernière catégorie, le nom des auteurs cités est plus souvent intégré dans le corps du texte. Une telle pratique n'est pas sans exemple dans d'autres réfutations : si elle semble absente des témoins conservés pour les réfutations d'Origène, d'Eusèbe de Césarée et de Grégoire de Nysse, on la trouve au moins dans des manuscrits du *Contre Julien* de Cyrille d'Alexandrie²⁶. Une telle pratique de librairie mériterait une enquête à part.

La situation est assez similaire pour les manuscrits qui conservent les réfutations d'Eunome par Grégoire de Nysse, à l'exception notable des noms

22 La manière dont Photios présente ces textes, en s'appuyant uniquement sur le jugement porté par les réfuteurs, paraît caractéristique ; voir en ce sens les remarques de M. Cassin, *L'Écriture de la polémique à la fin du IV^e siècle : Grégoire de Nysse, Contre Eunome III*, Thèse de doctorat, Université Paris-Sorbonne, Paris, 2009, t. I, p. 203-206, où il faut cependant nuancer les doutes sur l'accès direct de Photios au texte eunomien, comme l'avait fait remarquer B. Flusin lors de la soutenance de la thèse.

23 Voir la liste fournie en annexe. L'enquête a porté uniquement sur les manuscrits retenus par Georges-Matthieu de Durand pour l'édition des « Sources chrétiennes » et a été réalisée uniquement à partir de reproductions ; les indications de l'éditeur, souvent erronées ou approximatives, sont tacitement corrigées.

24 Dans quelques manuscrits, les extraits d'Eunome sont signalés par une diplè, et donc comme de simples citations, sans en préciser la note doctrinale.

25 On trouve soit la seule mention d'Eunome (L, M au début), soit la mention d'Eunome et Basile (E, O, N au début, X). Si le relevé est juste, il est probable que ces mentions remontent assez haut dans la tradition du texte (voir *stemma* dans l'édition citée, t. I, p. 132), puisque X appartient à une famille différente de EMLN et O. On ne peut toutefois exclure l'hypothèse que X ait emprunté à une autre branche cette mise en forme.

26 Voir par exemple Venise, Biblioteca Nazionale Marciana, gr. 122 (a. 1343), 123 (début du XIV^e siècle) ; Escorial, Real Biblioteca, Ψ III 12 (XIII^e siècle). Seul le nom de Julien est présent ; les extraits du traité de Julien réfuté par Cyrille sont également signalés par un obèle marginal, ou un obèle pointé dans le manuscrit de l'Escorial.

des interlocuteurs : dans les manuscrits anciens, les citations d'Eunome sont signalées par des signes marginaux, en général obèles ou obèles pointés. On ne trouve en revanche aucune indication du nom des interlocuteurs, pas plus au début des textes que dans le corps de ceux-ci. Une telle situation correspond à la pratique générale – mais non unanime – à date ancienne pour les réfutations ; c'est par exemple le procédé employé (obèles pointés marginaux) dans le Vatican, BAV, Vat. gr. 386 (xiii^e siècle), manuscrit principal du *Contre Celse* d'Origène²⁷. On trouve une situation semblable pour les traités d'Eusèbe contre Marcel d'Ancyre²⁸. Le syriaque permet de remonter plus haut encore : les fragments du *Contra Gaium* d'Hippolyte conservés dans un manuscrit du vi^e siècle témoignent d'un système similaire, obèle pour les citations condamnées, diplé pointée pour les citations bibliques ou orthodoxes²⁹.

Il a donc existé dans les pratiques de librairie de l'Antiquité tardive et de la période médiévale un mode de présentation adapté aux réfutations : signalement des extraits de l'œuvre réfutée par des signes marginaux, en particulier l'obèle, et éventuellement par la mention du nom de l'auteur réfuté en tête de tout ou partie des extraits cités par le réfuteur, et moins souvent encore du nom de l'auteur principal, lorsqu'il reprenait la parole après avoir cité le texte adverse. Les citations de l'œuvre réfutée étaient ou non distinguées des autres citations par l'emploi de signes marginaux distincts, en fonction des manuscrits. On voit donc que cette technique de présentation dérive directement du système

- 27 En revanche, le papyrus de Toura qui nous a conservé des extraits du *Contre Celse* ne semble pas comporter de tels signes, à en croire l'édition de J. Scherer, *Extraits des livres I et II du Contre Celse d'Origène d'après le papyrus 88747 du Musée du Caire*, Le Caire, IFAO, 1956 ; voir également les photos du papyrus en ligne : <http://ipap.csad.ox.ac.uk/4DLink4/4DACTION/IPAPwebquery?vPub=Publ.Sorb.Pap.&vVol=1&vNum=685>.
- 28 Venise, Bibl. nazionale Marciana, gr. 496 (fin du xi^e siècle) ; voir E. Klostermann, *Eusebius Werke IV, Gegen Marcell, Über die kirchliche Theologie, Die Fragmente Marcells*, Berlin, Akademie-Verlag, 1906, deuxième édition G. C. Hansen, 1972, p. xviii.
- 29 Pour ce manuscrit, voir S. P. Brock, *Catalogue of Syriac Fragments (New Finds) in the Library of the Monastery of Saint Catherine, Mount Sinai*, Athens, Mount Sinai Foundation, 1995, p. 17-19 (Sp 23), 92-96 (édition et traduction) et n. 2, p. 137, qui signale que c'est un trait courant dans les manuscrits du vi^e siècle ; pour ce même manuscrit, voir également Philothée du Sinaï, *Nouveaux manuscrits syriaques du Sinaï*, Athènes, Fondation du Mont Sinaï, 2008, p. 521-525 (M53N, en fait maintenant M84N), et les remarques de P. Géhin, « Manuscrits sinaïtiques dispersés III : les fragments syriaques de Londres et de Birmingham », *Oriens Christianus*, 94, 2010, p. 14-57, ici p. 35, qui signale qu'il ne s'agit pas du même manuscrit que le Sinaï, Moné tês hagas Aikaterinês, syr. 19 (Grégoire de Nyse, *Homélie sur le Cantique*), auquel seul un cahier, qui est toujours coté M53N, appartient, contrairement à ce qu'affirmait la catalogueuse. Voir également les restes d'un traité de controverse théologique d'Euloge d'Alexandrie dans les manuscrits des Nouvelles découvertes, syr. M44N, viii^e siècle, avec la notice de P. Géhin, « Fragments patristiques syriaques des Nouvelles découvertes du Sinaï », *Collectanea Christiana Orientalia*, 6, 2009, p. 67-93, ici p. 83.

plus large des signes marginaux développé pour les œuvres théologiques, en particulier les œuvres de controverse, et n'est pas propre aux réfutations³⁰.

Texte d'origine et extraits : analyse quantitative

246

Après l'étude de la situation dans les manuscrits, examinons quels rapports ces œuvres entretiennent entre elles, d'un point de vue interne. Le premier fait notable, même s'il peut paraître évident, est que le texte qui cite les extraits d'Eunome, que ce soit celui de Basile ou celui de Grégoire, est beaucoup plus long que celui dont sont tirés les extraits ; la réfutation est plus ample que le texte réfuté. L'*Apologie* compte 5 551 mots³¹, quand le *Contre Eunome* de Basile qui lui répond en compte environ 28900 : le texte eunomien représente donc 19 % de celui de Basile, soit environ 1/6. La *Profession de foi* compte 1 142 mots, quand la *Réfutation de la Profession de foi* par Grégoire en comprend environ 23 600 : le texte eunomien représente donc environ 5 % du texte nysséen, soit 1/20. Alors même que, dans le deuxième cas, le texte de départ est considérablement plus court, Grégoire de Nysse est infiniment plus disert que son frère aîné, en proportion. Une telle situation peut toutefois s'expliquer : si le traité de Basile est sans doute l'un des premiers à répondre directement à Eunome, la *Réfutation* vient tout au bout de la chaîne des réponses cappadociennes et peut s'appuyer sur les matériaux déjà élaborés³².

À un deuxième niveau d'analyse, quelle proportion des textes eunomiens est-elle citée par les deux frères cappadociens ? Les extraits de l'*Apologie* d'Eunome qui sont présents dans le *Contre Eunome* de Basile représentent environ 139 lignes, sur un total de 497 lignes pour l'ensemble de l'*Apologie*, soit 28 % de l'œuvre initiale³³. En revanche, Grégoire de Nysse, dans la *Réfutation*, cite 75 des 113 lignes que compte la *Profession de foi*, soit 66 % de l'ensemble. Toutefois, dans chacune des deux réfutations prises en compte, le texte d'Eunome n'est pas cité de manière uniforme, les extraits retenus ne provenant pas de la totalité de l'œuvre de manière homogène. Ainsi, Basile ne cite aucun élément des chapitres 21-24 et 26-27 – ce qui ne veut pas forcément dire qu'il ne répond à aucun des

30 Pour les signes marginaux, leur histoire et leur fonction, voir A. Chrysostalis, *Recherches sur la tradition manuscrite du Contra Eusebium de Nicéphore de Constantinople*, Paris, CNRS éditions, 2012, p. 223-234, avec la bibliographie antérieure, avec les remarques du compte rendu paru dans la *Revue des études byzantines*, 71, 2013, p. 298-300.

31 Les chiffres utilisés dans ce paragraphe proviennent du TLG.

32 C'est tellement le cas qu'au moins un passage de la *Réfutation* (§ 88-97) est une citation presque exacte de *Contre Eunome*, III, 6, 27-41 ; pour l'étude comparée de ces deux passages, voir M. Cassin, *L'Écriture de la controverse, op. cit.*, p. 35-36.

33 Dans ce calcul, le chapitre 28 de l'*Apologie* n'est pas pris en compte, dans la mesure où il ne faisait vraisemblablement pas parti de l'œuvre initiale. Sur ce point, voir R. P. Vaggione, *Eunomius*, éd. cit., p. 16 ; B. Sesboüé et alii, *Basile de Césarée*, éd. cit., t. I, p. 58.

points que soulevaient ces chapitres³⁴. De même, Grégoire de Nysse ne cite aucun élément qui provienne des chapitres 1, 5 et 6 de la *Profession* de foi. Si l'on ne tient compte que des portions de texte eunomien qui sont directement traitées par les Cappadociens, on obtient les proportions suivantes : Basile cite 40 % de la partie de l'*Apologie* qu'il réfute directement, quand Grégoire cite 8,4 % de la partie de la *Profession de foi* à laquelle il répond.

Il est évident que la division du texte en chapitre est moderne, et qu'il ne faut pas lui accorder plus d'importance qu'elle n'en a. Toutefois, on verra dans la suite de l'analyse que les chapitres qui sont clairement laissés de côté constituent des portions déterminées de l'œuvre, avec une unité thématique et littéraire qui permet de les isoler du reste du texte, comme l'avaient d'ailleurs fait les Cappadociens eux-mêmes, surtout dans le cas de Grégoire et pour les chapitres 26-27 de l'*Apologie*.

EXTRAIRE ET RÉFUTER : MACRO- ET MICROLECTURES

Après ces approches latérales, qu'elles soient quantitatives ou reposent sur les lectures byzantines telles qu'elles nous sont connues par les manuscrits, il est temps d'aborder maintenant l'analyse directe et détaillée du travail d'extrait et de citation mis en œuvre par les deux Cappadociens. L'examen portera d'abord sur les grands équilibres, avant de proposer quelques microlectures. Il faut toutefois mentionner au préalable un témoignage intéressant de Grégoire de Nysse sur sa pratique de réfuteur, qui est maintenant bien connu mais qui mérite pourtant d'être cité ici, dans la mesure où il éclaire les conditions concrètes du travail et ses différentes étapes ; il apparaît dans une lettre de Grégoire à son frère Pierre, qui a été utilisée par la suite comme lettre-préface pour l'ensemble des trois livres *Contre Eunome*, alors même qu'à l'origine, elle ne concernait que le premier d'entre eux³⁵ :

C'est à peine si j'ai pu trouver un peu de loisir pour me préoccuper du soin de mon corps, après mon retour d'Arménie, et rassembler les notes [τὰ σχιδάρια]³⁶

- 34 Cette situation a d'ailleurs suscité des interrogations sur l'authenticité de ces chapitres, doutes qui ont cependant trouvé des réponses probantes : R. P. Vaggione, *Eunomius*, éd. cit., p. 12-16 ; B. Sesboüé et alii, *Basile de Césarée*, éd. cit., t. I, p. 55-58.
- 35 Pour les lettres d'envoi du *Contre Eunome* de Grégoire et de celui de Basile, voir M. Cassin, *L'Écriture de la controverse*, op. cit., p. 111-133, et M. R. Lootens, « A Preface to Gregory of Nyssa's *Contra Eunomium*? Gregory's *Epistula* 29 », *Studia Patristica*, 67, 2013, p. 121-130.
- 36 Le terme désigne un état préparatoire, un brouillon ; voir B. Atsalos, *La Terminologie du livre-manuscrit à l'époque byzantine. Première partie, Termes désignant le livre-manuscrit et l'écriture*, Thessalonique, University Studio Press, 1971, p. 168-169, n. 4, et les remarques de M. Aubineau, *Les Homélie festales d'Hésychius de Jérusalem. II, Les Homélie XVI-XXI*, Bruxelles, Société des bollandistes, 1980, p. 789-790 et n. 3-4.

que, sur le conseil de ton Intelligence, j'avais dictées contre Eunome. Aussi mon travail a finalement abouti à la composition d'un traité, et le traité est déjà devenu un volume³⁷. Je n'ai pas écrit contre les deux traités : je n'ai pas trouvé assez de loisir, car celui qui m'avait prêté le livre de l'hérésie l'a redemandé aussitôt pour lui-même avec beaucoup d'impolitesse, sans me laisser le transcrire [μεταγράψασθαι] ni m'en occuper [ἐνδιατρῖψαι] à loisir. N'y ayant consacré que dix-sept jours, je n'ai pu en un temps aussi bref suffire aux deux livres. (Grégoire de Nysse, *Ep.* 29, I-2³⁸).

248

Ce passage illustre le processus d'élaboration d'une réfutation³⁹ : Grégoire n'a pu, en dix-sept jours, transcrire – ou faire transcrire – l'intégralité des deux livres d'Eunome, ni même sans doute du premier. Il en a seulement copié des extraits, accompagnés de premiers éléments de réponses (τὰ σχιδάρια τὰ πρὸς Εὐνόμιον), qu'il a ensuite développés et fini de rédiger afin de former un livre structuré (εἰς λόγου σύνταξιν ἐναρμοσθῆναι τὸν πόνον καὶ πυκτίον ἤδη γεγενῆσθαι τὸν λόγον). Il est donc évident que le travail de réfutation se fait à partir d'une sélection d'extraits, rassemblés, copiés ou dictés lors de la lecture de l'ouvrage adverse ; il semble cependant que la réfutation soit élaborée au fur et à mesure, non certes dans sa forme finale mais au moins dans une forme provisoire. Les σχιδάρια ne se résument pas aux extraits adverses, mais contiennent déjà au moins une ébauche de réponse. Il est tentant de penser que les extraits sélectionnés lors de cette lecture initiale correspondent à ceux qui sont visibles dans la réfutation achevée, même si l'on ne dispose pas de preuves fermes en la matière ; dans l'ensemble, la déduction est sûrement valable, même s'il ne faut pas oublier que ces extraits ont pu être retravaillés (scindés, abrégés, réunis, etc.) lors du processus final de rédaction.

Équilibres d'ensemble

Si l'on prend pour point de départ la *Réfutation de la Profession de foi*, où la situation est la plus nette, on peut relever tout d'abord que le premier chapitre d'Eunome, ainsi que les deux derniers, ne sont pas du tout cités par

³⁷ Voir B. Atsalos, *La Terminologie du livre-manuscrit*, *op. cit.*, p. 95-97.

³⁸ Éd. et trad. P. Maraval, *Grégoire de Nysse, Lettres*, Paris, Le Cerf, coll. « Sources chrétiennes », 1990, p. 308-311. La note 1, p. 311, est erronée, ou du moins confuse : les deux livres dont il est question sont les livres I et II de l'*Apologie de l'apologie*. Au moment de la rédaction de la *Lettre* 29, Grégoire n'a répondu qu'au premier, dans *Eun.*, I ; AA. Il reçut ensuite sa réponse dans *Eun.*, II, et AA., III dans *Eun.*, III. Voir M. Cassin, *L'Écriture de la controverse*, *op. cit.*, p. 14-15.

³⁹ Voir le commentaire de J.-A. Röder, *Gregor von Nyssa, Contra Eunomium I, 1-146, eingeleitet, übersetzt und kommentiert*, Frankfurt, etc., Peter Lang, 1993, p. 65-67, et déjà M. Albertz, *Untersuchungen über die Schriften des Eunomius*, Wittenberg, Herrosé & Ziemsens, 1908, p. 22-23.

Grégoire, tandis que les trois chapitres centraux, qui constituent le corps de l'ouvrage, sont cités presque en totalité (deux chapitres intégralement cités, un troisième cité au trois quarts). Dans ce cas, les extraits retenus par le réfuteur concernent clairement le cœur doctrinal de l'ouvrage, c'est-à-dire les trois articles ou chapitres centraux de cette profession de foi, sur le Père, le Fils et l'Esprit, au détriment de l'introduction, de l'article sur les domaines de foi annexes (résurrection, jugement, etc.) et de la conclusion. Une telle sélection est logique puisque la controverse porte précisément sur la Trinité. À en croire cet exemple, les extraits des réfutations laisseraient donc largement de côté les parties périphériques de l'ouvrage réfuté, au profit du seul cœur doctrinal.

Toutefois, si l'on examine dans la même perspective le *Contre Eunome* de Basile et ce qu'il cite de l'*Apologie*, on est rapidement amené à nuancer une telle approche, au moins pour ce qui concerne les introductions. Les conclusions, elles, semblent bien laissées de côté. En effet, la fin de l'ouvrage d'Eunome n'est pas traitée directement, puisque les chapitres 21-24 et 26-27 ne sont pas cités par Basile; en particulier, les chapitres 26-27 constituent proprement la conclusion du texte eunomien et sont totalement exclus de la réfutation. Or non seulement des arguments fondés sur la cohérence interne du texte, mais aussi des parallèles externes prouvent que ces chapitres ont toujours fait partie de l'ouvrage. En effet, on note tout d'abord une accélération de la réfutation dans sa partie finale, puisque les derniers chapitres sur le Fils (*Apol.*, 21-24) ne fournissent pas d'extraits que Basile citerait dans sa réfutation et font au mieux l'objet d'allusions et de références indirectes⁴⁰. Basile survole donc cette section et ne retient que moins d'un tiers du chapitre sur l'Esprit (*Apol.*, 25), auquel il consacre un dernier livre beaucoup plus court que les précédents (*CE III*). Le *Contre Eunome* traite donc plus rapidement la fin de l'ouvrage d'Eunome que son début, et ne cite pas sa conclusion. La situation semble identique dans le cas du *Contre Eunome III* de Grégoire de Nysse, qui accélère notablement le rythme de la réfutation dans ses derniers tomes et ne propose pas de conclusion à proprement parler, encore moins une réfutation de l'éventuelle conclusion d'Eunome⁴¹. On constate donc une accélération du processus de réfutation vers la fin des œuvres, qui coïncide avec une raréfaction relative des extraits cités et

⁴⁰ Voir B. Sesboüé et alii, *Basile de Césarée*, éd. cit., t. I, p. 53-55.

⁴¹ Les derniers tomes du *Contre Eunome*, III sont marqués par un raccourcissement des extraits cités et des réfutations qui leur sont consacrées. Sur l'absence de conclusion théologique d'*Eun.*, III et les effets littéraires qui peuvent en tenir lieu, voir M. Cassin, *L'Écriture de la controverse*, op. cit., p. 173-180, 187. On peut supposer que l'*Apologie de l'apologie* d'Eunome comportait au moins des éléments de conclusion, sinon une conclusion formelle, dans la mesure où l'*Apologie* et la *Profession de foi* présentent des conclusions structurées. On rappellera en outre que l'*Apologie de l'apologie* comptait cinq livres, dont Grégoire n'a réfuté que les trois premiers.

une absence de prise en compte des conclusions, et ce de manière générale chez les deux Cappadociens⁴².

En revanche, le traitement des débuts de texte est assez différent de l'image que pourrait suggérer le rapport entre *Profession de foi* et *Réfutation de la Profession de foi*. En effet, le *Contre Eunome* de Basile cite le titre du traité d'Eunome et ses premiers chapitres, même s'il n'en retient que des éléments assez courts. C'est que le contexte de l'œuvre, sa nature, l'occasion de sa naissance et le lieu pour lequel elle fut composée faisaient débat, puisque l'*Apologie* d'Eunome se présente comme un discours de défense devant une assemblée ecclésiastique, tandis que Basile en conteste l'occasion et la forme pour réduire l'œuvre à une fiction⁴³. Aussi Basile discute-t-il plusieurs indices présents dans le texte eunomien à ce propos. Toutefois, il est notable que les extraits des premiers chapitres eunomiens ne donnent pas lieu à des développements de grande ampleur⁴⁴, alors même que, dans le corps du traité basilien, on rencontre des groupes de plusieurs chapitres consacrés à répondre à quelques lignes d'Eunome lorsque celles-ci appartiennent au cœur doctrinal de l'*Apologie*⁴⁵. En deuxième lieu, du fait même de l'importance des questions de lieu, de temps et de contexte historique et ecclésial, le *Contre Eunome* de Grégoire présente une longue section (*Eun.*, I, 1-146) qui reprend l'interprétation de cette situation historique – ce qui suppose d'ailleurs, vu le nombre assez important des extraits de l'*Apologie de l'apologie* que cite cette section, qu'Eunome lui-même avait composé un développement non négligeable pour réfuter Basile en la matière. C'est que le débat sur l'interprétation historique des événements ecclésiaux était considéré comme partie intégrante de la controverse doctrinale⁴⁶. En ce sens, les discussions sur l'interprétation des événements d'histoire ecclésiastique et politique du IV^e siècle, en lien avec la lecture théologique des débats sur la Trinité, ne sont pas une particularité de l'historiographie moderne. De ce fait, le premier groupe d'ouvrages de notre corpus, qui va de l'*Apologie* au *Contre Eunome* de Grégoire, consacre une part non nulle aux introductions adverses, dans la mesure où la matière historique et contextuelle est traitée dans ces introductions, dans ces

250

42 L'*Antirrhétique contre Apollinaire* de Grégoire présente également une fin brusque, puisque l'auteur indique rapidement qu'il ne répondra pas à toute la fin de l'ouvrage de son adversaire : *Anthirrh.*, 233, 9-18.

43 Pour la datation et le contexte immédiat, voir un bon état de la question dans M. DelCogliano, A. Radde-Gallwitz, *St. Basil of Caesarea, Against Eunomius, Translation*, Washington DC, The Catholic University Press of America, 2011, p. 28-35.

44 La section la plus longue, qui concerne le titre et *Apol.* 1, 1-5, couvre environ 60 lignes (*CE.* I, 2, 19-81), et est de loin plus ample que les deux suivantes (*CE.*, I, 2, 82-3, 28 ; I, 3, 28-60).

45 Voir par exemple *CE.*, I, 5, 123-8, 69, en réponse à *Apol.*, 8, 1-5 ; *CE.*, I, 11, 1-16, 13, en réponse à *Apol.*, 8, 14-18 ; *CE.*, II, 1, 1-6, 23 en réponse à *Apol.*, 12, 1-6, etc.

46 Cf. Grégoire de Nysse, *Ep.* 29, 7, pour le jugement de Grégoire lui-même sur le début d'*Eun.*, I, sa nature particulière et son lien avec le reste de la controverse ; sur ce point, voir J.-A. Röder, *Gregor von Nyssa*, éd. cit., p. 75-78.

parties préliminaires au corps doctrinal de chaque ouvrage. Ce n'est plus le cas pour le second groupe, *Profession de foi* et *Réfutation de la Profession de foi*, où le débat porte exclusivement sur le contenu théologique.

Enfin, les livres I et III du *Contre Eunome* nysséen prennent explicitement en compte le prologue adverse et y renvoient directement⁴⁷, comme une partie bien délimitée de l'ouvrage eunomien, citée et réfutée alors même qu'elle n'appartient pas au corps doctrinal de l'œuvre; dans ces deux cas, la mention du prologue ne présente pas d'enjeu historique particulier. Il s'agit simplement d'un intérêt polémique du réfuteur, qui trouve dans cet élément littéraire une arme de plus contre son adversaire.

Au terme de ce bref parcours, on peut donc retenir que si la fin des ouvrages d'Eunome est généralement négligée tant par Basile que par Grégoire, qui citent moins d'extraits de ces parties finales et laissent totalement de côté les éventuelles conclusions de leur adversaire, le début, titre, prologue, et autres éléments initiaux, sont inégalement traités, puisque seule la première étape de la controverse leur accorde une place, relativement importante d'ailleurs. Il est difficile de dire si l'intérêt pour le contexte historique et ecclésiastique qui apparaît dans l'*Apologie*, le *Contre Eunome* de Basile, l'*Apologie de l'apologie* d'Eunome et enfin le *Contre Eunome* de Grégoire est né de circonstances fortuites, liées à la forme littéraire choisie à l'origine par Eunome, ou d'un intérêt propre à Basile et Grégoire pour de telles questions. En effet, la forme eunomienne s'inscrit de manière explicite, même si elle est peut-être artificielle, dans des circonstances historiques bien déterminées. On peut supposer qu'une telle démarche littéraire a suscité les développements de Basile puis de Grégoire, afin de remettre en cause l'interprétation des faits donnée par leur adversaire, qui lui était évidemment favorable, et donc à miner sa crédibilité, avant même d'aborder les débats proprement théologiques. En ce sens, la querelle sur la lecture rétrospective des événements ecclésiastiques serait l'une des facettes des attaques *ad hominem* qui constituent le gros de l'arsenal rhétorique cappadocien dans cette controverse⁴⁸. La présence de développements similaires dans d'autres controverses laisse penser qu'une telle composante n'est pas propre au débat étudié ici, mais l'enquête devrait être élargie sur ce point pour que les conclusions soient tout à fait probantes⁴⁹.

47 Cf. *Eun.*, I, 17, 22, 24, 59; III, 1, 4.

48 Voir M. Cassin, *L'Écriture de la controverse*, *op. cit.*, p. 135-194.

49 C'est par exemple le cas dans la controverse entre Pierre de Callinice et Damien d'Alexandrie, où les circonstances du débat, des rencontres et des textes sont discutées par les deux interlocuteurs. Voir sur ce point R. Y. Ebied, A. van Roey, L. R. Wickham, *Peter of Callinicum, Anti-Tritheist Dossier*, Leuven, Peeters, 1981, p. 15-19, qui étudie la présentation par Pierre de Callinice des documents et des circonstances de la querelle dans son *Contre Damien*, et p. 34-43. Voir aussi, pour l'*Apologie pour Origène* de Pamphile et les éléments de contexte

On peut enfin évoquer, à titre de comparaison, une autre méthode employée pour débiter une réfutation : Cyrille d'Alexandrie, dans son *Contre Julien*, consacre le premier livre à donner les fondements de son apologie, sans citer encore son adversaire, et ne commence à le citer et à le réfuter qu'au deuxième livre ; au contraire, ni Origène dans son *Contre Celse*, ni Eusèbe de Césarée dans son *Contre Marcel*⁵⁰ n'agissent de même ; le cas de la *Théologie ecclésiastique* est plus complexe, puisque les 18 premiers chapitres du premier livre ne comportent pas de citation directe de Marcel d'Ancyre.

Microlectures

Après cet aperçu de la structure macroscopique, il convient de s'attacher à une lecture plus détaillée des liens entre texte cité et texte encadrant. Quels rapports les textes-cadres entretiennent-ils avec les extraits qui y sont insérés ?

Ordre des extraits

252

Une première lecture des réfutations pourrait laisser penser que les extraits de l'œuvre réfutée sont enfilés les uns à la suite des autres, selon l'ordre d'origine, avec de simples sauts de puce par-dessus des sections qui n'ont pas retenu l'intérêt ; si l'on s'en tient à cette première impression d'ensemble, le texte eunomien forme la trame réelle des réfutations, qui en commentent les éléments sans en remettre en cause la structure d'origine ni l'ordre⁵¹. Quelques formules d'introduction des extraits suffiront à se faire une idée de cette trame répétitive. On les prendra dans un premier temps à la *Réfutation* de Grégoire, où la situation est la plus nette : « Voici maintenant, mot à mot, le texte de leur doctrine », *Ref.*, 20 (320, 11) ; « Voici maintenant ce qu'Eunome ajoute à ces paroles », *Ref.*, 38 (327, 23) ; « Mais venons-en à la suite du discours. Eunome dit en effet », *Ref.*, 52 (333, 12) ; « Considérons maintenant ce qu'Eunome ajoute à son exposé antérieur », *Ref.*, 54 (334, 7) ; « Voilà pour ce qui concerne

qu'offre l'entrée en matière, R. Amacker, É. Junod, « Les premières pages de l'*Apologie pour Origène* de Pamphile », dans J.-D. Dubois, B. Roussel (dir.), *Entrer en matière, les prologues*, Paris, Le Cerf, 1998, p. 37-51.

50 Cependant, le *Contre Celse* comporte une préface, et la *Réfutation de la Profession de foi* également (voir L. Fritz, « Introduction ou liminaire ? Pour une nouvelle lecture de Grégoire de Nysse, *Réfutation de la profession de foi d'Eunome* § 1-19 », dans *Ὁ Ἱησοῦς Χριστός εἰς τὴν θεολογίαν τοῦ ἁγίου Γρηγορίου Νύσσης*, Athènes, 2005, p. 173-196) : il ne s'agit donc là que d'une question de proportion par rapport au reste de l'ouvrage ; on peut parler de développement autonome préalable dans le cas d'un livre entier, ou d'un groupe de chapitres, mais la frontière avec une simple préface ou une introduction est difficile à tracer de manière abstraite.

51 Voir cependant Basile, *CE.*, II, 30, 1-39, qui cite *Apol.*, 20, 11-14, et *CE.*, II, 31, 1-30, qui cite *Apol.*, 20, 1-5, et signale explicitement ce manquement à l'ordre d'origine ; voir aussi les éléments rassemblés dans M. Cassin, « Réfuter sans lasser le lecteur : pratique de la réfutation dans le *Contre Eunome* de Grégoire de Nysse », *Studia Patristica*, 47, 2010, p. 71-76.

le blasphème contre le Fils. Considérons maintenant ses assertions au sujet du Saint-Esprit », *Ref.*, 182 (389, 5-6). La fin du texte est sous ce point de vue presque caricaturale, dans la mesure où Grégoire extrait les titres ou expressions appliqués par Eunome à l'Esprit, en ne les introduisant que par de simples φησί (*Ref.*, 218-231). Une telle liste laisse donc supposer que l'excerpteur suit le texte adverse, dont il souligne au mieux les articulations, ainsi lorsque Grégoire dit passer de la section qui concerne le Fils à celle qui porte sur l'Esprit (*Ref.*, 182).

Les exemples basiliens sont un peu plus développés et laissent déjà apercevoir de manière plus immédiate la complexité du rapport entre le texte encadrant et les extraits qu'il contient : « Mais lui, voyez ce qu'il écrit un peu plus loin. Car il n'est peut-être pas inutile, avant de réfuter son impiété, de donner quelques petits exemples de la vanité qui l'habite » (*CE*, I, 2, 82-84) ; « Venons-en du reste aux réfutations même de l'impiété » (*CE*, I, 3, 61-62) ; « Examinons maintenant les exposés qu'il fait sur Dieu » (*CE*, I, 5, 13-14) ; « Voilà ce qu'il en est de cette question. Mais regardez la suite » (*CE*, I, 21, 41) ; « Dans ses raisonnements sur le Dieu de l'univers, Eunome a donc secrètement préparé, autant qu'il le pouvait, ses blasphèmes contre le Fils de Dieu ; désormais, c'est contre le Dieu Monogène en personne qu'il donne libre cours à sa langue. Que dit-il en effet ? » (*CE*, II, 1, 1-4) ; « Mais ce ne sont là que des sortes de préludes et de préalables au blasphème ; le vice capital, il l'introduit dans ce qui suit en disant... » (*CE*, II, 11, 1-3) ; « Mais le voici qui pousse son discours à ce point d'impudence ; que dit-il ? » (*CE*, II, 18, 1-2), etc. On note en particulier que Basile attire l'attention de ses lecteurs sur la nature blasphematoire de tel ou tel extrait, sur le point doctrinal sur lequel il porte, ou encore sur son rapport logique avec les autres extraits cités. De ce fait, les extraits restent clairement liés à l'ensemble et à la structure du texte-source, puisque l'excerpteur les replace régulièrement dans cette logique. C'est d'ailleurs la démarche même qu'annonce Basile au début de l'ouvrage : « Mais pour rendre plus clair ce que j'avance, j'examinerai son traité en le divisant en sections. Tout d'abord, prenons bonne connaissance de la profession de foi qu'il met en avant, en citant ses propres termes » (*CE*, I, 4, 21-24).

Sélectionner, omettre

À en croire les éléments ici rassemblés, on pourrait donc s'attendre à ce que la présentation du texte dont proviennent les extraits soit fidèle et pour ainsi dire transparente, alors même que la situation d'énonciation ne laissait pas attendre une telle objectivité, puisque l'auteur qui réalise la collection d'extraits cherche à réfuter son adversaire. Or on trouve plusieurs exemples qui laissent entrapercevoir que le processus de sélection et de découpage des extraits lui-même n'est pas à l'abri des déformations que suppose une situation

polémique, même si c'est semble-t-il, pour les deux exemples dont nous disposons, dans une mesure moindre que ce à quoi un lecteur moderne aurait pu s'attendre.

On peut retenir un premier exemple, pris au chapitre 19 du premier livre de Basile. L'auteur signale alors une longue omission (*Apol.*, 9, 3-21), qu'il justifie ainsi lorsqu'il introduit l'extrait suivant :

Mais gardons-nous, à le suivre pas à pas dans tous ses blasphèmes et à entreprendre de corriger une à une ses affirmations, d'étendre trop longuement notre traité; nous laisserons donc de côté tout ce qui présente une impiété évidente et saute aux yeux des lecteurs, et nous exposerons ce qui, pour faire la preuve de l'erreur, demande quelque développement. Il établit en effet, sous différents aspects, l'impossibilité pour la substance du Père d'être communiquée au Fils et, quand il estime avoir par tous les moyens démontré l'absurde, il ajoute... (*CE.*, I, 19, 1-9).

254

On pourrait donc s'attendre à ce que le passage omis présente une note rhétorique et théologique particulière, immédiatement perceptible et qui le distingue clairement du reste. Or la section laissée de côté est en fait la justification, assez technique, de l'affirmation initiale (*Apol.*, 9, 1-3 : « Puisqu'il est inengendré, selon la démonstration qui précède, Dieu ne saurait jamais souffrir de génération, de sorte qu'il ferait part de sa propre nature à l'engendré, et il échappera à toute comparaison et à toute communion avec l'engendré »). Loin d'être une impiété évidente, il s'agit au contraire d'une argumentation serrée en faveur de l'affirmation initiale qu'a retenue Basile, laquelle présente au contraire un caractère plus ramassé et peut de ce fait prêter davantage à la réprobation. On voit donc là que la sélection menée sur le texte à réfuter n'est pas neutre, quand bien même elle semble en suivre de près la structure et ne pas en négliger de trop longs passages. Le simple choix d'une phrase au détriment d'une autre permet d'orienter clairement la perception du texte adverse par le lecteur de la réfutation, et le commentaire de l'excerpteur, sensé éclairer le lecteur, l'induit plus encore en erreur.

On peut relever un procédé de même nature dans la *Réfutation* de Grégoire : en effet, ce dernier omet plusieurs sections du chapitre 3 de la *Profession de foi* d'Eunome (*Prof.*, 3, 16-22, 36-37, 39-40, 41-46) ; or ces sections sont précisément composées de citations bibliques, et ne posent aucune difficulté, y compris dans la manière dont Eunome les interprète et les utilise dans le cadre doctrinal. Il est d'ailleurs significatif que Grégoire lui-même signale que l'un des passages qui a été laissé de côté contenait des paroles « qu'un membre de l'Église aussi dirait » (*Ref.*, 132 [369, 19-20]). Deux types d'omissions se rencontrent donc, qui sont ainsi justifiées par les réfuteurs : sont omises des sections qui

sont dites trop évidemment blasphématoires⁵², mais aussi celles qui paraissent orthodoxes. Les conséquences d'une telle pratique, pour les lecteurs qui ne s'appuient que sur les extraits, et non sur le texte original, et la déformation de leur perception peuvent être rassemblées en deux catégories : d'une part, des sections éventuellement importantes pour l'argumentation d'origine sont omises sans que cela apparaisse ; d'autre part, l'apparence du texte adverse est radicalisée, puisque les énoncés qui sont conformes à la foi définie comme orthodoxe en sont exclus, au profit des seuls éléments condamnables.

Extraits d'extraits

Enfin, un deuxième niveau d'extrait devrait être envisagé ; en effet, les auteurs ne se contentent pas de citer une fois un extrait donné, mais le reprennent ensuite à plusieurs reprises – plus souvent Grégoire que Basile, il est vrai – dans la suite de leur réponse sous formes d'unités plus petites. Or non seulement ce procédé aboutit à une fragmentation plus grande encore du texte et donc de la pensée adverse, mais ces extraits de deuxième niveau font l'objet d'un commentaire plus marqué, plus polémique de la part du réfutateur. Le phénomène est aisément compréhensible, dans la mesure où ces extraits d'extraits sont directement insérés dans la trame de la réfutation. En voici quelques exemples : « car Eunome serait incapable de nous indiquer dans quel passage de l'Évangile le Seigneur a dit que nous devons croire... » (*Ref.*, 21 [320, 25-321, 1]) ; « ce que signifie en effet [citation d'Eunome], je pense qu'Eunome lui-même ne pourrait pas le dire et qu'aucun de ses alliés ne serait capable de trouver quelque ombre de signification dans ces paroles » (*Ref.*, 34 [325, 19-24]) ; « je pense que l'absurdité de ces paroles est évidente pour chacun, même avant nos propres développements » (*Ref.*, 35 [326, 9-10]) ; « en effet, quelle force de dissuasion contre notre doctrine cela a-t-il de dire... » (*Ref.*, 36 [326, 13-14]), etc. Les interventions intermédiaires commentent donc plus largement le texte eunomien que ne le font les introductions des extraits principaux.

Le processus d'extraction et les commentaires qui l'accompagnent ont donc des effets clairs sur le texte-source : ils aboutissent à une fragmentation, ce qui est inévitable, mais aussi à une perte de la cohérence logique d'origine et à une coloration théologique uniforme, couplée à une radicalisation de la pensée adverse. Les deux derniers effets sont clairement souhaitables dans le cadre d'une réfutation, puisqu'ils contribuent à miner la pensée adverse, mais ils sont sans doute corrélatifs de toute démarche fondée sur un processus d'extraction.

⁵² Voir par exemple ce que dit Basile, *CE.*, II, 24, 46-58, alors qu'il ne retient que deux lignes d'*Apol.*, 17 ; le chapitre est pourtant important dans le raisonnement d'Eunome.

Au terme de cette analyse, il faut garder en mémoire que les proportions données ici ne peuvent être étendues sans examen à toute réfutation : d'une part, la différence est grande entre les réponses de Basile et de Grégoire par rapport aux textes qu'ils réfutent ; d'autre part, les œuvres d'Eunome auxquelles ils répondent sont à l'origine très courtes : d'une œuvre plus longue, Grégoire de Nysse citerait-il une proportion aussi importante (près de 90 % de la partie réfutée) ? La question, quand on pense aux trois livres *Contre Eunome* et donc à l'*Apologie de l'apologie* d'Eunome, est inévitable, mais la réponse délicate.

256

Des éléments plus généraux sont cependant sûrement valables dans d'autres contextes. En premier lieu, la question du traitement différencié des parties introductives et conclusives ; on retrouve d'ailleurs cette difficulté dans les commentaires de textes, en particulier philosophiques, à propos de l'introduction des dialogues platoniciens, qui reçoivent un traitement différent du corps du dialogue, avec un mode de commentaire qui leur est propre⁵³. En second lieu, on a constaté que le texte cité, c'est-à-dire le résultat du processus d'extraction, prêtait peu à discussion dans les cas étudiés : il n'y a pas d'altération massive de l'œuvre eunomienne. En revanche, ce sont les interstices de ce processus qui sont le lieu propre où intervient l'excerpteur : ce qui modifie la physionomie du texte d'où proviennent les extraits, ce sont les passages laissés de côté, et plus encore la manière dont l'excerpteur caractérise ces passages. Il en donne ainsi au lecteur une idée qui favorise son propos mais qui ne reflète pas leur teneur réelle. On touche ici clairement l'un des lieux où le processus de lecture en extrait introduit le plus de déformation dans la pensée de l'auteur-source. Il est notable que c'est là une constante de la lecture en extrait, qui n'est pas propre à la réfutation, mais qui est exacerbée par la situation polémique.

Pour corroborer ces résultats, il conviendrait de comparer ces procédés à ceux qu'appliquent les mêmes auteurs à des textes d'une nature toute différente, à savoir ceux du corpus biblique : quelle est la pratique d'excerpteur des Cappadociens dans leurs commentaires bibliques ? Quel procédé de sélection et quels types de commentaires sur cette sélection sont-ils employés ? Une telle comparaison demandera une nouvelle enquête.

53 Voir par exemple I. Hadot, « Les introductions aux commentaires exégétiques chez les auteurs néoplatoniciens et chrétiens », dans M. Tardieu (dir.), *Les Règles de l'interprétation*, Paris, Le Cerf, 1987, p. 99-122 ; J. Mansfeld, *Prolegomena. Questions to be Settled Before the Study of an Author, or a Text*, Leiden/New York/Köln, Brill, 1994 ; I. Hadot, « Le commentaire philosophique continu dans l'Antiquité », *Antiquité tardive*, 5, 1997, p. 169-176 ; Ph. Hoffmann, « La fonction des prologues exégétiques dans la pensée pédagogique néoplatonicienne », dans J.-D. Dubois, B. Roussel (dir.), *Entrer en matière, les prologues*, op. cit., p. 209-245 ; J. M. Dillon, « A Case-Study in Commentary: the Neoplatonic Exegesis of the Prooimia of Plato's Dialogues », dans G. W. Most (dir.), *Commentaries-Kommentare*, éd. cit., p. 206-222. Pour les prologues des commentaires bibliques grecs, voir M. Skeb, *Exegese und Lebensform: die Proömien der antiken griechischen Bibelkommentare*, Leiden/Boston, Brill, 2007.

ANNEXE : SIGNES MARGINAUX POUR LES EXTRAITS EUNOMIENS DANS LES MANUSCRITS
DU *CONTRE EUNOME* DE BASILE⁵⁴

Florence, Bibl. Medicea Laurenziana, plut. 4.27, IX^e ou X^e siècle (L) : obèle, εὐν.(ος) pour les premières citations.

Florence, Bibl. Medicea Laurenziana, plut. 86.12, XI^e siècle (K) : obèle pointé.

Hagion Oros, Monê Batopediou, 68, fin X^e-début XI^e siècle (D) : obèle pointé.

Hagion Oros, Monê Megistês Lauras, B 105, a. 1042 ou 1092 (O) : obèle pointé, noms des interlocuteurs du début à la fin (non vérifié).

Milan, Bibl. Ambrosiana, E 10 inf., IX^e siècle ? (E) : diplè, Εὐν.(ος) et Βασίλειος.

Munich, BSB, gr. 466, XII^e siècle (F) : obèle pointé.

Moscou, GIM, Sinod. gr. 23, XI^e siècle (Z) : obèle pointé.

Moscou, GIM, Sinod. gr. 252, X^e siècle (Y) : citations d'Eunome en majuscule, obèles marginaux au début (non vérifié).

Mutilênê, Monê tou hagiou Ioannou tou Theologou, 6, XIV^e siècle ? (J) : diplè.

Oxford, Bodleian Library, Barocci 228, XI^e siècle (B) : diplè.

Paris, BnF, gr. 500, XI^e siècle (N) : noms des deux interlocuteurs, puis simples obèles pour Eunome (non vérifié).

Paris, BnF, gr. 965, XI^e siècle (C) : non vu.

Paris, BnF, gr. 966, XI^e ou XII^e siècle (R) : diplè double, signalement irrégulier (non vérifié).

Patmos, Monê tou hagiou Ioannou tou Theologou, 184, XI^e-XII^e siècle (A) : obèle pointé.

Vatican, BAV, Palat. gr. 216, IX^e-X^e siècle (X) : obèle pointé, Εὐν.(ος) et Βα.

Vatican, BAV, Vat. gr. 408, X^e ou XI^e siècle (G) : diplè double, non systématique (non vérifié).

Venise, Bibl. Nazionale Marciana, gr. 58, IX^e-X^e siècle (M) : obèle pointé ; Εὐν.(ος) pour les premières citations.

Venise, Bibl. Nazionale Marciana, gr. 66, IX^e-X^e siècle (V) : obèle pointé.

⁵⁴ Pour cette liste, voir *supra* n. 23.

INDEX BIBLIQUE

I. ANCIEN TESTAMENT

Genèse

II, 19	124 et n	
XV, 6	268	
XXVII, 3	433	
XLIX, 3	170	

Exode

III, 14	124	
IV, 22	388 et n, 391	
VI, 4	377, 381	
VII, 11. 12. 22	123n	
VII, 14-XI, 10	123n	
XI, 10	123n	
XII, 26	367	
XII, 27	367	
XIII, 8b	367	
XIII, 14 (a et b)	367	
XV, 1	382	
XXVIII, 17	422	
XXXVI, 17	422	

Lévitique

XIX	102	
-----	-----	--

Nombres

XV, 31	377, 381	
XXIII, 10	376n	
XXIV, 15-17	374	
XVIII, 28	377, 381	

Deutéronome

I, 10	378	
IV, 4	377, 378, 382	
V, 28-29	374	
VI, 20	367	
VI, 21	367	
VII, 13	388 et n	

x, 16		267
XI, 9		377, 381
XII		383
XII, 2		377, 378n, 383
XII, 13		377, 378n, 383
xv, 1		380
XVI		270
XVIII, 18-19		374
XXVIII, 66		279n
xxx, 9		170
xxxI, 16		377, 383
xxxIII, 8-11		374
xxxII, 39		376n
xxxIII, 6		376n, 377
xxxIV, 5		369
Josué		380
VI, 26		374
VIII, 30		378 et n, 380, 382
x, 12		378n
I Règles		
I, 6		389-390
VI, 14		100
VII, 12		100
XI, 7		382n
XVII, 49		100
II Règles		
VII, 10-14		375 et n
xv, 1		389
II Maccabées		147n
Psaumes		
I 375		
II, 7		387-390, 389n
II, 12		102
IV		269

IV, 7	269	xxx, 16	377, 384n
V	202-203	Ecclésiaste	
v, 3b -4b	203-204	I, 9-10	124, 125n
VI	375	Cantique des cantiques	201
IX, 12	433	II, 12c	227
XI-XIII	375	II, 16	232n
XVI-XVII	375	II, 16	232n
XXXII	262-263	VII, 10	377-378, 384
XXXII, 6	262-263	Sagesse	102n
XXXV, 3-4	264n	III, 11	102
XXXV, 5-6	264	Siracide	102n
XL, 10	264n	XXVIII, 25	229n
XL, 10	264n	XLVIII, 10	272
XLIV	266	Osée	
XLVI, 6	265n	XI, 1	275
XLIX, 14-15	271n	VI, 2	376n
XLIX, 16.17	102	Joël	
L, 12-14	277	II, 11. 31	272n
L, 13 a et 14 a	277	II, 28	277-278
LIX	269	Nahum	
LIX, 6	269	I, 15	269
LXIV, 2	270-271	Sophonie	
LXVII	269-270	II, 11	271 et n
LXVII, 12	269	Aggée	
LXXXI, 6	100	II, 4-5	277
LXXXI, 6. 7	100	Zacharie	
LXXXIV, 5	382	XI, 12-13	263
LXXXV	269	Malachie	
LXXXV, 17	269	I, 10-11	271n, 268
LXXXVII, 5	265	I, 11	271n
CIII, 24-30	147n	I, 14	273n
CIII, 30	278	III, 21	204
CVI, 20	278	III, 22-23	272
CIX, 1	265 et n, 266n, 271	Isaïe	263, 380
CX, 1	388 et n	I, 1-2, 15	231n, 232n
CXVII, 22	266n	I, 2a	227n
CXVII, 22-23	265	I, 2b	222n
CXVII, 22-26	100, 266	I, 3 b	222n
CXVIII 126-127	421-422	I, 6a	222n
Proverbes	380		
I, 1-2	221		
I, 6-30, 31b	221		
III, 11.12	102		
XII, 26	170		

I, 10a	222n	Jérémie	
I, 11	228, 229n, 267	III, 15	101 et n, 102
I, 12b	222n	IV, 4	267
I, 13a	222n	IV, 9	273
I, 15a	222n	VII, 22	267
I, 16a	228-229n	VII, 22-23	267
II, 2-3	273n	IX, 26 b	267
II, 3a	222n	XXIX, 20 <i>sq.</i>	273
II, 4a	222n	XXX, 13	273
II, 9a	228-229n	XXXII, 6-9	264
II, 10b	222n	XXXVIII	267
II, 12c	222n	XXXVIII, 31-32	267
II, 14b	222n	Baruch	
II, 15a	222n	III, 36	263
II, 16	232n	III, 38	343n
II, 27	271n	Ézéchiel	
III, 12-14	264	IX, 2. 5-6	269
VII, 7-8, 14	221	IX, 3-6	269
XIX, 1	274, 275	IX, 4	269 et n
XIX, 2	274	XXVIII, 13	422
XIX, 11	123n	XXXIV, 10. 16	101 et n
XIX, 21	275	XLVII, 2-3	274
XXVI, 19	377-378, 383	XLVII, 8-9	273
XXVIII, 16	100, 265	Daniel	
XXXV, 3-4	264n	I, 3	169n, 187n
XXXV, 5-6	264n	I, 4	169n, 183n
XL, 10	264n	I, 8	183n, 187n
XLII	390	I, 10	178
XLII, 1	387-388	I, 12	187n
XLV, 1	271 et n	I, 14	187n
XLV, 1-3	271	I, 16	187n
XLVI, 6b	272	I, 17	187n, 188n
XLVIII, 16	278	I, 17-20	175
XLIX, 6	272	II, 1	187n
LII	390	II, 3	178
LII, 7	269-270	II, 14	183n
LII, 8	382	II, 15	179, 187n
LII, 13	388 et n	II, 18	177, 178n
LVIII, 6	44	II, 19	183
LXI, 1-2	44	II, 24	183
LXII, 2	272	II, 26-27	178
LXV, 15-16	272-273	II, 27	194n
LXVI, 1	277	II, 30	170n, 178
LXVI, 16	369		

II, 3 I	178	IV-VI	183, 191, 193-194, 197
II, 3 5	171n, 181	IV, I	172, 192
II, 3 8	170n	IV, 3-6	172, 192, 192n
II, 4 I	183n	IV, 5	173
II, 4 3	171n	IV, 7	173, 190 et n, 192, 192n
II, 4 6	187n	IV, 8	173n
II, 5 0	181n	IV, 10	187n
III	191, 193	IV, 1 3	187n
III, 2-3	179-180	IV, 1 5	172, 187n
III, 3	186	IV, 1 6	187n, 188n
III, 1 I	183n, 184	IV, 2 2	187n
III, 1 2	181	IV, 2 5	172, 192n
III, 1 4	194n	IV, 2 6	172, 187n, 188n
III, 2 I	191, 194n	IV, 2 8	187n, 192n
III, 2 2	191 et n	V	197
III, 2 3	186, 191	V, 6	190n, 192n
III, (24) 9 I	186, 191	V, 2 3	172-173, 173n
III, (27) 9 4	186	V, 3 0	172
III, (28) 9 5	186, 192	VI, 3	173n
III, (28) 9 5 – IV, (10) 7	192	VI, 1 8	172n
III, (29) 9 6	185	VI, 2 4	171
III, (30) 9 7	184-185, 186	VI, 2 8	171, 173n, 190n
III, (31) 9 8	192	VII	183, 193-194, 265n
III, 3 6	171n, 190n	VII-VIII	175
III, 3 8	187n	VII, 1-3	193n
III, 3 8-40	196	VII, 5	174-175
III, 3 9-40	172n	VII, 5-VIII fin	175
III, 4 0	171n	VII, 8	174
III, 4 I	171n, 190n	VII, 9	265, 266n
III, 4 2	171, 190n	VII, 1 3	390
III, 5 I	172n	VII, 1 3-1 4	265n, 266n
III, 5 4	190n	VII, 2 6	175
III, 5 4-5 5	172n	VII, 2 8	175
III, 6 0	171, 190n	VIII	183, 193
III, 6 I	190n	VIII, 1 3	187n
III, 6 7	172n	VIII, 2 3-2 5	174n
III, 7 6	172n	IX, 1-2 2	183
III, 7 7	171n, 190n	IX, 2 3-XIII fin	176
III, 8 0-8 I	172n	IX, 2 4	177
III, 8 I	190n	IX, 2 4-2 7	176
III, 8 6	195	IX, 2 6	181, 189
III, 8 8	172n	IX, 2 6-2 7	190n
III, 9 0	171n, 172n, 190n	IX, 2 7	184
III, 9 4	194n	X	182, 194, 196

IV, 8-12	100	IV, 30	269n
IV, 11	266n	VI	101
VII, 16	343n	VI, 1	102
VII, 22	123n	Épître aux Philippiens	348, 352
XIII	33	II, 8	125
XVII, 2-3	44	Seconde Épître à Timothée	
XVII, 28	45n	III, 8	123n
Épître aux Romains		Épître aux Hébreux	
VII, 1	363n	I, 13	266n
IX, 33	265	XX, 4	336
X, 15	269	Première Épître de Pierre	
Première Épître aux Corinthiens	102n	II, 4-7	100n
Seconde Épître aux Corinthiens		Seconde Épître de Pierre	
I, 22	269n	II, 6-7	265
Épître aux Galates		II, 7	266n
III, 27	95	Apocalypse	
Épître aux Éphésiens		VII, 2-4	269n
I, 13	269n	XXI, 20	422

INDEX DES LIEUX D'AUTEURS ANCIENS ET MÉDIÉVAUX

I. AUTEURS PAÏENS		Apulée	
Aelius Aristide		<i>Florides</i>	35
<i>Panathénaïque</i>	34	<i>Argonautiques orphiques</i>	
		Prologue	325n
Aélius		Aristophane	
I, 3, 23	139n	<i>Les Grenouilles</i>	30, 31
I, 7, 22	146n	151-153	31n
I, 28, 1	146n	943	30, 31
VI, 55	76n, 77n, 85n	<i>Lysistrata</i>	
VIII, 14	83n	454	323n
Agatharchide		<i>Les Nuées</i>	
<i>De Mari Erythraeo</i>		225	323n
V, 82	421	810	323n
Ἐκλογαὶ ἱστοριῶν	33	<i>Les Oiseaux</i>	
Ἐκλογαὶ περὶ τῆς πρὸς φίλους ὁμιλίας	33, 34	353	323n
Ἐπιτομὴ τῶν συγγεγραφότων περὶ συναγωγῆς θαυμασίων νέμων	34	1348	323n
		1474	323n
		<i>La Paix</i>	
Alcinoos		566	323n
<i>Didascalikos</i>	42	Aristote	
11	139n	<i>De anima</i>	449
Alexandre de Myndos		<i>De animalibus</i>	459
Θαυμασίων συναγωγή	34	<i>Meteora</i>	444, 458
Alexandre de Tralles		<i>Physica</i>	446
<i>Therapeutica</i>		<i>Recueil d'arts oratoires</i>	32
I, 1	84n	<i>Recueil de l'art de Théodecte</i>	32
I, 10	83n	<i>Sélection de dissections</i>	32
III, 5	85n	<i>Sélection du Timée et d'Archytas</i>	32, 47
VII, 4	83n	Aulu-Gelle	
Apollodore		<i>Nuits attiques</i>	35, 36, 58-63
<i>Bibliothèque</i>	35	praef., 1, 2	59n
		praef., 2	39n, 94n
		praef., 3	58n

praef., 6-9	35n	<i>De oratore</i>	
praef., 11-12	37n	II, 38	32n
praef., 12	37n, 94n	II, 90-98 et n	
praef., 12-13	94n	Cléopâtre	
praef., 16	94n	Κοσμητικόν	80 et n
praef., 17	94n	<i>Corpus hermétique</i>	
praef., 23	58n	Fr. 5. 6. 4-7. 3	326n
Bérose		Criton	
<i>Babyloniaca</i>	410	Κοσμητικά	80
Bion éd. Reed		Περὶ ἀπλῶν φαρμάκων	80
<i>Bucoliques</i>	318	Denys d'Halicarnasse	
5. 11-12	320n	<i>Antiquités romaines</i>	35-37
Fr. 6	321n	I, 7, 3	36n
Fr. 7	319 et n	Diodore de Sicile	
Fr. 8	319 et n, 320n, 325	<i>Bibliothèque</i>	35
Fr. 8. 7	321	I, 3, 8	39n
Fr. 8. 11-12	320-321	III, 38, 4	421
Fr. 8. 3-7	319n	III, 39, 4-9	421
Fr. 14	325	III, 39, 12-48	421
Fr. 15	325	XXXIV, 2, 12	147, 151
Boethos		Diogène Laërce	
Λέξεων πλατωνικῶν συναγωγή	35	<i>Vies et doctrines des philosophes illustres</i>	
Caecilius			32
Ἐκλογή λέξεων κατὰ στοιχεῖον	33	V, 24-25	32 et n
Calpurnius Flaccus		V, 43-48	32
<i>Declamationes</i>	53	VII, 68, 1-5	310 et n
Celse		Dioscoride	
<i>De medicina</i>		<i>De materia medica</i>	
VI, 4, 3	84n	II, 114, 2	83n
VI, 14	84n	Épictète	
<i>Chant funèbre en l'honneur d'Adonis</i>		<i>Manuel</i>	35
	321 et n	Épicure	
Cicéron		<i>Maximes capitales</i>	42
<i>Brutus</i>		Euripide	
65	67n	<i>Antiope</i>	317
<i>De inventione</i>		Fr. 48. 81	317n
II, 2	32n	Fr. 816. 6-8	321
II, 4	38n	Fr. 10	325

Favorinus d'Arles		Valerius Harpocraton	
<i>Histoire variée</i>	49	Ἀνθηρωῶν συναγωγῆ	34
Fronton		Héraclide de Tarente	
<i>Principia historiae : epistula Frontonis</i>		Fragments	86
§ 3	15n	Hérodote	
<i>Correspondance de Marc-Aurèle et de Fronton</i>		<i>Enquête</i>	
III, 5, 102	40 et n	I, 24, 117	316n
<i>Lettre à Antonin</i>		Hiéroclès	
Lettre 5	40 et n	<i>Philalèthe</i>	48
Galien		Hippias	
<i>De indolentia</i>		Συναγωγῆ	31
I 3	81n	Fr. 4 Diels-Kranz	31n
<i>De remediis parabilibus</i>		Hippocrate	
I, 2	83n	<i>Aphorismes</i>	32
<i>Méthode thérapeutique [De methodo medendi]</i>	74	Περὶ ἑβδομάδων	
<i>Sur la composition des médicaments selon les genres</i>	73 et n, 74	V	421
IV, 7	84n	Homère	
IV, 7	84n	<i>Hymne homérique à Hermès</i>	325n
V, 2	89	<i>Iliade</i>	
V, 6	85n	IX, 522	316n
VII, 15	83n	<i>Odyssée</i>	
<i>Sur la composition des médicaments selon les lieux</i>	73-83, 73n	XXI, 424	316n
I, 1 sq.	76-78, 76n, 82, 84n	Isocrate	
I, 2	83n, 83n, 87	<i>À Démonicos</i>	
II, 3	83n	51-52	31 et n
III, 1	85n	<i>Sur l'échange</i>	31, 49
III, 3	83n, 85n	9	31-32
V, 1	83n	Istros de Cyrène	
VI, 7	83n	Συναγωγῆ τῶν Ἀτθίδων	34
VI, 8	84n	Jamblique	
VII, 2	84n	<i>De communi mathematica scientia</i>	
IX, 2	86	I 5, 11-14	139n
X, 2	86	Julius Vestinus	
<i>Sur les lieux affectés [De locis affectis]</i>	74	Ἐκλογή ὀνομάτων ἐκ τῶν Δημοσθένους βιβλίων	33
<i>Sur l'utilité des parties [De usu partium]</i>	74		

Ἐκλογή ἐκ τῶν Θουκυδίδου, Ἰσαίου, Ἴσοκράτους καὶ Θρασυμάχου τοῦ ῥήτορος καὶ τῶν ἄλλων ῥητόρων	33	<i>Le Pêcheur</i>	316
		Fr. 5	325
		Fr. 6	325
		Fr. 53	325
		Fr. 53	325
		Fr. 54	325
Kelsinos de Castabala		<i>Sententiae</i>	
Συναγωγή δογμάτων πασιῆς αἰρέσεως φιλοσόφου	35	54	312 et n, 316
<i>Lettre satirique d'Hori</i>	12	182	315n
Lucien		<i>Miscellanées de l'Égypte ancienne</i>	11-28
<i>Comment il faut écrire l'histoire</i>		Némésius	
47	37n	<i>Sur la nature de l'homme</i>	
<i>Reviscentes</i>		2, § 17, 15-19, 6	134n
6 33		2, § 16, 11-22, 19	134n
		2, § 23, 24-26, 9	134n
Macrobe		Nicandre de Colophon	
<i>Saturnales</i>		Ἰάσεων συναγωγή	34
I, <i>Praef.</i> , 3	50n	<i>Traité d'ïologie</i>	81n
Manéthon		Nicolas de Damas	
<i>Aegyptiaca</i>	410	Παραδόξων ἐθῶν συναγωγή	34
Marc-Aurèle		Numénius (philosophe)	
<i>Pensées</i>		<i>Les Secrets de Platon</i>	110, 111n
III, 14, 1	38n	<i>Sur le Bien</i>	110, 111n, 121, 122n, 126, 135
<i>Correspondance de Marc-Aurèle et de Fronton</i>		<i>Sur la rupture des Académiciens à l'égard de Platon</i>	110, 111n, 141n
IV, 1, 3	40n	<i>Fragments</i> éd. Des Places	
III, 19, 2	40n	Fr. 1	113n
III, 5, 102	40n	Fr. 1a	109, 117, 119-121
Martial		Fr. 1b	134n
<i>Épigrammes</i>		Fr. 1 b et c	109n
XI, 60, 6	80	Fr. 2	110
Mégasthène		Fr. 3	133n, 139n
<i>Indica</i>	117n	Fr. 3-4	111, 139n
Ménandre		Fr. 4 a	127n, 133n
<i>Le Cithariste</i>		Fr. 4 b	133 et n
Fr. 1. 1-5	312 et n, 316	Fr. 5	126-127, 132n
Fr. 1. 8	311 et n	Fr. 5-8	110
Fr. 9-12	314	Fr. 6	113n, 128-130, 128n, 132n
<i>Les Dîneuses</i>	313 et n	Fr. 7	113n, 130
Fr. 5. 1	314, 317	Fr. 8	113n, 131, 132n
		Fr. 9	109

Fr. 10a	109n, 134n	Philodème de Gadara	
Fr. 11-15	110, 111n	<i>De musica</i>	
Fr. 11	142n	II, IV	240
Fr. 12	113n, 142n	<i>De signis</i>	240n
Fr. 12, l. 13	142n	<i>Histoire de l'Académie</i>	40
Fr. 13	116n, 128n, 140n, 143n	Phlégon de Tralles	
Fr. 14	113n, 127n, 145n, 146n	Ὀλυμπιονικῶν καὶ χρονικῶν συναγωγῆ	34
Fr. 15	113n	Phrynicos l'Arabe	
Fr. 16	113n, 142n	<i>Préparation sophistique</i>	35
Fr. 17	113n	Τιθεμένων συναγωγῆ	34
Fr. 17-18	110	Platon	
Fr. 18	110, 142, 124	<i>Cratyle</i>	124, 129
Fr. 19	113n, 142n	383 a5-b2	124n
Fr. 20	142n	390 a4-8	124n
Fr. 21	146n	390 d1-e4	124n
Fr. 23	110, 142n	398 d7-8	129n
Fr. 24	118n	402 b-c	30n
Fr. 24, l. 11-14	115n	409 d9-e 7	124n
Fr. 24, l. 56-80	119n	<i>Lois</i>	
Fr. 24-28	110	VII, 811a	30
Fr. 26	114n	X, 896 e4-6	135 et n
Fr. 30	107n, 139n	X, 897 d1	135n
Fr. 33	107n, 139n	<i>Ménéxène</i>	
Fr. 32	139n	236 b	31n
Fr. 35	139n	<i>Phèdre</i>	
Fr. 42	146n	228 b	30
Fr. 43	107n	245 e5-7	135 et n
Fr. 52	107n, 133n	267 c	30
Fr. 70	118n	270 c	30n
Numénios (rhéteur)		278 d-e	31n
Χρειῶν συναγωγῆ	35	<i>Protagoras</i>	
Oribase		331c	316n
<i>Coll. med., lib. inc.</i>		331d	316n
20, 8	83n	341e sq.	30n
Paul d'Égine		<i>République</i>	135
<i>De re medica</i>		VI, 508 e3	135n
III, 4, 4	83n	<i>Timée</i>	32, 125-145
Philochores		27 d6-28 a4	125, 127n, 131, 136n
Συναγωγῆ ἡρωίδων ἤτοι Πυθαγορείων γυναικῶν	34	28 a2-3	138
		29 e1	135n

29 e3-4	135n	<i>Sur les délais de la vengeance divine</i>	
37 e3-38 b2	125, 126n, 127n, 134n	559 d2-5	145n
38 a3-8	129	<i>Vie de Cicéron</i>	
38 b3	127n	24, 6	199 et n
41 c	145n	Χρησιμῶν συναγωγή	35
41 d-e	145n	Pseudo-Plutarque	
42 e7	145n	<i>Placita</i>	33
43 a-b	139n	<i>Stromates</i>	35
Pline l'Ancien		<i>Poème satirique d'Amennakht</i>	27n
<i>Histoire naturelle</i>	35, 36	Polybe	
Pr., 17	36n, 37n	<i>Histoires</i>	
Pr., 24-25	35n	I, 4, 6-10	50n
Pline le Jeune		Polydeukes de Naucratis	
<i>Lettres</i>		Συναγωγή τῶν διαφόρων κατὰ τοῦ αὐτοῦ λεγομένων	35
III, 5, 10-17	39n, 59n, 59n	Porphyre	
Plotin		<i>Contre les chrétiens</i>	49
<i>Ennéades</i>		<i>De antro nympharum</i>	
II, 9 [33], 3. 1-11	145n	5	139n
II, 9 [33], 18. 14-17	146n	<i>Philosophie tirée des oracles</i>	35 et n
III, 8 [30], 10. 5-10	145n	Πρὸς Νημέρτιον	423
IV, 3 [27], 6. 13	146n	Proclus	
V, 4 [7], 1. 7	146n	<i>Hymnes</i>	325n
V, 4 [7], 1. 23	145n	Publilius Syrus	
VI, 4 [22], 4. 39-47	146n	<i>Sententiae</i>	70-71
Plutarque		I, 53-55	70n
<i>De animae procreatione in Timaeo</i>		Quintilien	
1016 c9-10	145n	<i>Institution oratoire</i>	
<i>De la tranquillité de l'âme</i>		II, 11, 7	64n
464 f-465 a	38n	VIII, 5, 2	69 et n
464 f 3-4	42n	VIII, 5, 3	69n
<i>De sera</i>		VIII, 5, 27	69n
27, 566 a 6-8	139n	VIII, 5, 29	69-70, 70n
Ἐκλογή φιλοσόφων, βιβλία β'	33	X, 7, 30	64n
<i>Non posse suaviter uiui secundum Epicurum</i>		Pseudo-Quintilien	
1086 d	42n	<i>Declamationes maiores</i>	53
<i>Questions platoniciennes</i>		<i>Declamationes minores</i>	53
1001 c1-4	145n		
<i>Sur le contrôle de la colère</i>			
457 d-e	38n		
<i>Sur les contradictions des stoïciens</i>	42,		
44-45			

Scribonius Largus		Sextus	
<i>Compositiones</i>	74	<i>Sentences</i>	47
Sénèque		Sextus Empiricus	
<i>Lettres à Lucilius</i>		<i>Esquisses pyrrhoniennes</i>	
33	42n	I, 220	114 et n
33, 7	40n	Sopatros d'Apamée	
<i>Questions naturelles</i>	35	Ἐκλογαὶ διάφοροι	33, 34
Sénèque le Père		Sophocle	
<i>Controversiae</i>	53-71	<i>Philoctète</i>	323-324, 324n
I, praef., 1 sq.	60 et n, 62n, 65, 66n	563	323
I, praef., 2	67	563	323n
I, praef., 4-5	57n	Fragments	
I, praef., 6	67-68, 68n	945. I-3	317n
I, praef., 6-10	67n	Stace	
I, praef., 11	63n, 67 et n	<i>Silves</i>	35
I, praef., 12	62n	Suétone	
I, praef., 17	63n	<i>Auguste</i>	
I praef., 22	68n	89	38n
I, praef., 24	56, 57n	Telephos de Pergame	
I, 3, 11	63n	Συναγωγή ἐπιθέτων εἰς τὸ αὐτὸ πράγμα ἀρμοζόντων πρὸς ἔτοιμον εὐπορίαν φράσεως βιβλία 1' 35	
I, 7	71	Théophraste	
II, 1, 10-13	55n	<i>Les Causes des phénomènes végétaux</i>	81n
II, 1, 33	63n	<i>Recherches sur les plantes</i>	81n
II, 6, 1	56 et n	Συναγωγή	32
II, 7	55	Thucydide	
III, praef., 15	63n	<i>Histoire de la guerre du Péloponnèse</i>	213
V, 5, 8	58	I	213
VII, praef., 4	65n	V	213
VII, praef., 19	58	Tite-Live	
VII, 2, 11	55	<i>Histoire romaine</i>	401
IX, 3, 12	67n	Valerius Polion	
IX, 2, 27	68n	Ἀττικῶν λέξεων συναγωγή κατὰ στοιχεῖον	34
IX, 6, 18	64n	Vettius Valens	
X, 3, 7	58	Ἄνθολογία	33n
X, 3, 10	58		
X, praef., 13	62n		
X, praef., 1263n			
<i>Oratorum et rhetorum sententiae diuisiones colores</i>	53-56, 61-62		
<i>Suasoriae</i>	54		
I, 13	64 et n		
III, 1	55n		

Xénocrate		B, 37	367n
Fr. 28 Heinze = 101 Isnardi-Parente		B, 43	367n
	139n	B, 44	377n, 383n
Xénophon		<i>Mekhilta de-rabbi Yishma'el</i>	367
<i>Mémorables</i>		<i>Be-shallah, 'Amaleq</i>	
I, 6, 14	31	I	377n, 383n
IV, 2, 1	31	<i>Be-shallah, Shira</i>	
		I	377n, 378n
		<i>Mekhilta de-Rabbi Shim'on ben Yoḥay</i>	
			377n, 378n
II. AUTEURS JUIFS			
Auteurs judéo-hellénistiques		<i>Midrashim</i>	362, 368, 370-373, 377
		Be-reshit Rabba	370
Aristobule		14, 7	385n
<i>Explication de la Loi de Moïse</i>	46	80, 6	383n
		85, 9	388n
Flavius Josèphe		Ma'ase Tora	366n
<i>Contre Apion</i>	41	Menorat ha-ma'or	366n
I, 183-200	41	Midrash ha-gadol	364, 372
<i>Guerre des juifs</i>	147n	Midrash shelosha we-arba'a	366n
<i>Antiquités judaïques</i>		Midrash Tanḥuma, Be-shallah, 10	
XI, 20	271n		383n
		Midrash Tanḥuma, Emor, 9	383n
Philon d'Alexandrie		Midrash Tanḥuma, Toledot, 14	388n
<i>De gigantibus</i>	420 et n	Midrash Tehillim	
<i>De opificio mundi</i>			369, 376, 387, 390-391
69	420	I, 20	369n
105	421	Ps II	392
<i>De praemiis et poenis</i>		Ps II, 23-27	391-392
63, 6-8	420	Qohelet Rabba, 7, 8	387n
<i>Quod Deus sit immutabilis</i>		Rut Rabba, 6, 4	387n
46, 11 – 47, 18	420 et n	Shemot Rabba, 19, 7	388n
		Shir ha-shirim Rabba, I, 17	383n
Textes rabbiniques		<i>Mishna</i>	362-364, 368, 373, 377
<i>Abot de-rabbi Natan</i>	364, 366, 368	<i>Abot</i> , 6, 6	362n
A, 12	369n	<i>'Eduyot</i> , I, 3	362n
A, 31-41	366n	<i>Pesiqta Rabbati</i>	
A, 34	366n	31	383n
A, 41	366n	<i>Pirqe Abot</i>	366, 368
B, 25	369n	5	366n
B, 36-48	366n	<i>Pirqe de-rabbi Eli'ezer</i>	366
B, 36	367n		

Sifra 373, 382n

Sifre Ba-midbar

112 377n

Sifre Debarim

10 378n

47 377n

306 378n

329 376, 377 et n

Talmud Babli 362, 364n, 376-378, 385

'Aboda Zara, 2, 7 387n

Baba Batra, 109b 383n

Baraytot 362

Berakhot, 15b 378n

Megilla, 3b 384n

Qohelet Rabba

3, 2 378n

5, 10 378n

Sanhedrin 376, 378n

92b 383n

90b-91a 376

91b-92a 376

98a 388. 111

Yoma, 52b 383n

Talmud Yerushalmi 362, 364n, 365n

'Aboda Zara, 2, 7 383n

Ḥagiga, 2, 1 387n

Targumim 369

Targum des Psaumes

Ps II, 7 389n

Targum fragmentaire 369n

Targum Onqelos 369

Targum Neofyti 369n

Targum Pseudo-Jonathan 369n

Tosefta 362, 364, 368, 373, 377

Yalqut Shim'oni 364, 372

III. AUTEURS CHRÉTIENS

Albert le Grand

De animalibus 445, 456-461

I, tr. 2-3 460, 464

I, 1, 3 457, 457n

I, 3, 4 461

I, 3, 4, § 577 464

I, 3, 4, § 579 464

I, 3, 4, § 580 464

I, 3, 4, § 581 464

I, 3, 4, § 582 464

I, 3, 4, § 583 464

I, 3, 4, § 588 464

I, 3, 4, § 591 464

III, 1, 5, 55 461

III, tr. 1-2 460

V, 1, 6 459n

VI, 1, 3 459n

VII, 1, 6 459n

VIII, 1, 3 459n

VII, 3, 3 459

VII, 3, 3, 154 459

VII, 3, 3, 156 459

VII, 3, 3, 157 459

VII, 3, 3, 159 459

VII, 3, 3, 160 459

VII, 3, 3, 161 459

VII, 3, 3, 162 459

VII, 3, 3, 163 459

XII, tr. 2-3 460

XXII-XXIV 460

De homine 445-459

I-XIV 459

XXII-XXIV 459

De mineralibus 445, 458

IV 445

De quatuor coaequaevis 448

De vegetabilibus 445, 458

VI 445

Physicorum libri octo 446

Summa de creaturis 448

Ambrosiaster		I, 3, 61-62	253
<i>Quaestiones Veteris et Novi Testamenti</i>		I, 3, 28-60	250n
	268n	I, 4, 21-24	253
		I, 5, 13-14	253
Pseudo-Amphiloque		I, 5, 123-8, 69	250n
<i>Vie de Basile</i>	337 et n	I, 11, 1-16, 13	250n
Anastase du Sinai		I, 19, 1-9	254
<i>Quaestiones et responsiones</i>	419	I, 21, 41	253
		II, 1, 1-4	253
Anonyme Declerk	275	II, 1, 1-6, 23	250n
		II, 11, 1-3	253
Arnoldus Saxo		II, 18, 1-2	253
<i>De floribus rerum naturalium</i>	447	II, 24, 46-58	255n
Athanase d' Alexandrie		II, 30, 1-39	252n
<i>Commentaire sur saint Matthieu</i>	420	II, 31, 1-30	252n
<i>Sur l'Incarnation du Verbe</i>		III	249
33, 5	275 et n	III, 6	246n
<i>Vie d'Antoine</i> éd. Bartelink		<i>Contre les ivrognes</i>	
p. 370	334n	46	349, 352, 352n, 355
		<i>Éloge de saint Gordios</i>	335
		<i>Éloge des quarante martyrs</i>	335
Ps. -Athanase d'Alexandrie		<i>Sur le Saint Esprit</i>	
<i>Dialogue sur la sainte Trinité</i>	263 et n	16	262 et n
<i>Quaestiones ad Antiochum ducem</i>	419	29	51, 292, 300
<i>Syntagma ad monachos</i>		54	278n
2, 11	350, 353 et n, 356	éd. Pruche	334n
		p. 406	334n
Augustin		p. 478-480	334n, 335n, 340
<i>Contra duas epistulas Pelagianorum</i>		Pseudo-Basile de Césarée	
IV, 8, 21	93n	<i>Contre Eunome</i>	
IV, 10, 28	93n	V, PG 29, 741 D	277n
<i>De correptione et gratia</i>		V, PG 29, 741 D	278 et n
VII, 12	93n	V, PG 29, 761 B	277n
Avicenne		V, PG 29, 761 C	277n
<i>De anima</i>	449, 464	Bède le Vénéral	
		<i>Retractatio in Actus apostolorum</i>	
Barthélémy l'Anglais		4	93n
<i>De proprietatibus rerum</i>	451, 455	Benjamin d'Alexandrie	
III, 10	451n	<i>Homélies</i>	351-352, 354n, 355n
Basile de Césarée		Pseudo-Bonaventure	
<i>Contre Eunome</i>	52, 241-257	<i>Pharetra</i> éd. Peltier	426-438
I, 2, 82-84	253		
I, 2, 19-81	250n		
I, 2, 82-3, 28	250n		

p. 3	430n, 431n, 432n	Clément d'Alexandrie	
p. 6, 20	432	Ἐκ τῶν προφητικῶν ἐκλογαί	45, 361
p. 13 -14	431n	<i>Extraits de Théodote</i>	46
p. 14	431n	<i>Pédagogue</i>	215
p. 15	437n	I	215
p. 17	431n, 432n	III	215
p. 20, 105	430n	<i>Protreptique</i>	215
p. 21	431 et n	II, 17, I	33
p. 22	431n	<i>Stromates</i>	37, 110n, 134, 140n, 215
p. 24	434	I	215
p. 27	430n	I, 15, 70, 2	117n
p. 28	430n	I, 15, 71, 1-2	117n
p. 30	431 et n	I, 15, 72, 5	117n
p. 33	430n	I, 22, 150, 4	109n, 112n, 117n, 118n
p. 31	430n	III	215
p. 38, 73	430n	V	46
p. 55	430n	VI	46
p. 58	430n	VI, 1, 2, 1	35n
p. 77, 129	430n	<i>Code théodosien</i>	
p. 98	430n	XVI, 5, 34	240n
p. 103	430n		
Cassiodore		Constantin V	
<i>Institutiones</i>	282n	<i>Peuseis</i>	343 et n
I, 23, 2	282n	<i>Discours</i>	
Césaire d'Arles		I, 9	343n
<i>Epistula</i>		<i>Constitutions apostoliques</i>	359
XIV, 25-74	306	V, 13, 3-14	348-349, 352 et n, 359n
XIV, 81-105	306-307	<i>Controverse de Jason et Papiscus</i>	44
<i>Chronique anonyme d'Édesse jusqu'en</i>		Cyprien de Carthage	
540	406	<i>Ad Donatum. 97</i>	
<i>Chronique anonyme jusqu'en 1234</i>	406,	16	98n
	409 et n	15	98n
<i>Chronique maronite</i>	402 et n	<i>Ad Fortunatum</i>	91-105
<i>Chronique melkite</i>	402 et n, 406	praef., 3, l. 33-34	94n
<i>Chronique pascale</i>	407	praef., 3, l. 34-35	94n, 104 et n
<i>Chronique syriaque « composite »</i>		praef., 3, l. 35	94n
<i>(Chronicon miscellaneum ad annum</i>		praef., 4, l. 57, 85	94n
<i>Domini 724 pertinens)</i>	397-400, 400n	praef., 3	94n
<i>Chronique de Zuqnin</i>	412	praef., 3, l. 34	94n
		praef., 3, l. 35	94n
		praef., 3, l. 36-38	95
		praef., 3, l. 39-49	96n

praef., 3, l. 34-35	96n, 98n	<i>De dominica oratione</i>	
praef., 4, l. 50-59	96n	5	100n
praef., 3, l. 37-38	102n	<i>De habitu uirginum</i>	103
<i>Ad Quirinum</i> 43, 47, 91-105, 370 et n		I	104
I-II, praef., l. 4 et 13	94n	2	101n, 104n
I-II, praef., l. 6	94n	5	103
I-II, praef., l. 10, 16	94n	8	105
I-II, praef., l. 12	94n	<i>De unitate ecclesiae</i>	
I-II, praef., l. 12-13	94n	12	94
I-II, praef. l. 13-14	95	<i>Epistulae</i>	
I-II, praef., l. 16-17	98n	3, I, 2	100n
I-II, praef., l. 17	94n	4, I	101n, 103
I-II, praef., l. 17-26	99n	57, 4, 4	101n
I-II, praef., l. 26-34	97n	59, 4, 2	100n
I-II, praef., l. 28-30	94n	66, 3, 2	100n
I-II, praef., l. 29	99n	68, 4, I	101n
I-II, praef., l. 29-30	97n	Pseudo-Cyprien	
I-II, praef., l. 32-34	94n, 99n	<i>Ad Nouatianum</i>	
I-II, praef., l. 33-34	102n	12, I	95
I, 14	101	<i>De montibus Sina et Sion</i>	95
I, 17	100n	<i>De rebaptismate</i>	
I, 20	100n	I	95
II, 6	95	<i>Exhortatio de paenitentia</i>	105
II, 22	269n, 273n	Cyrille d'Alexandrie	
II, 30	102	<i>Apologia XII capitulorum contra</i>	
III, praef. l. 4	94n	<i>Orientales</i>	293, 300-301
III, praef., l. 5	94n	13-15	301
III, praef., l. 7-12	94n	17, 52-53	301
III, praef., l. 9	94n	113-115	300-301
III, praef., l. 8-10	98n	<i>Apologia XII anathematismorum contra</i>	
III, praef., l. 14	101n	<i>Theodoretum Cyri</i>	293, 296, 300-301
III, praef. l. 15-16	98n	<i>Contra Nestorium</i>	
III, 1	103	V	300
III, 14	103	<i>Contre Julien</i>	
III, 23	103	241, 244, 252, 279, 280n, 423	
III, 36	103	I	252
III, 49	103	I, 26	263
III, 55	103	II	252
III, 66	101n, 102-104	II, 2	241n
III, 7073	101, 102	III	423
III, 83-85	101	VIII	264
III, 90 à 93	102n	<i>Explanatio XII capitulorum</i>	293, 296
III, 109 à 113	102n		

<i>Lettres festales</i>			Dorothee de Gaza	
6, 10		268n	<i>Instructions</i>	
<i>Oratio ad Arcadium et Marinam augustas de fide</i>			15	358 et n
10-18		300	Égérie	
22-223		300	<i>Journal de voyage</i>	
Cyrille de Jérusalem			27, 1	358 et n
<i>Catéchèses</i>			Élie de Nisibe	
10, 16		273n	<i>Opus chronologicum, I, II</i>	394n, 398
13, 12		264n	Épiphane de Salamine	
14, 24		265n	<i>De fide</i>	
16, 29		278n	22, 9-10	349-350, 353n
Denys l'Aréopagite			<i>De gemmis</i>	422
<i>De la hiérarchie celeste</i>	334n, 340, 345		<i>Panarion</i>	
Denys le Petit			76, 38, 4	278n
<i>Præfatio ad Hormisdam papam in Collectionem canonum Dionysianam secundam (quam aliquando dicitur tertia)</i>		282 et n	Pseudo-Épiphane	
<i>Dialogue d'Athanase et Zachée</i>	263, 267, 279n		<i>Testimonia</i>	
55-56		276	5	278n
<i>Dialogue de Papiscus et Philon</i>		275	5, 17	278n
<i>Dialogue de Simon et Théophile</i>			19	273
40		265n	25	274n
<i>Didascalia apostolorum</i>			27	274n
21, 15-16		359	28	274n
Didyme d'Alexandrie			86, 1	265n
<i>Sur la Genèse</i>			90	272
III, 21		275n	91	269n
<i>Sur les Psaumes</i>	203-205		<i>Épître de Barnabé</i>	
Fr. 24		203	2, 5-6	267n
Fr. 25		205-206	6	265, 265n
<i>Sur Zacharie</i>			6, 2-3	44, 100n
I, 176		275n	9, 5	267n
Diodore de Tarse			11, 10 a	274, 274n
<i>Commentaires sur les Psaumes</i>			11, 10 b	274n
V, 4		206 et n	12, 10-11	271n
			Eunome	
			<i>Apologie</i>	241, 243-257
			1, 1-5	250n
			8, 1-5	250n
			8, 14-18	250n
			9, 1-3	254
			9, 3-21	254

12, 1-6	250n	I, 8, 1	147n
17	255n	I, 8, 3	147n
20, 1-5	252n	I, 8, 5	147n
20, 11-14	252n	I, 8, 5-13	147n
21-24	249	I, 8, 16	147, 151
26-27	247, 249	IV, 26, 12-14	45n
<i>Apologie de l'apologie</i>	241, 243 b	V, 27	164n
I-II	248n	VI, 19, 8	134n
<i>Profession de foi</i>	242-256	VI, 20, 2	157-158, 157n
3, 16-22	254	<i>Préparation évangélique</i>	
3, 36-37	254	48 et n, 51, 107-148, 163-165	
3, 39-40	254	I-III	109
3, 41-46	254	I, 4	112n
Eusèbe de Césarée		VII	164, 165
<i>Apologie pour Origène</i>	49, 51, 162-163, 165, 251	VII, 22	164n
<i>Chronique</i>	49, 163, 406	IX	110, 141
Chronographie	49	IX-X	109
Canons chronologiques	49	IX, 1, 2	117
<i>Contre Hiéroclès</i>	48	IX, 4-5	136
<i>Contre Marcel</i>	49, 51, 245, 252	IX, 6	117
<i>Contre Porphyre</i>	49	IX, 6, 6	118n
<i>Démonstration évangélique</i>		IX, 6, 9	109n, 110n, 112n, 115, 118n
48, 163, 269-270, 361, 370, 375		IX, 7	119-121
Prologue	261	IX, 7, 1	111 et n, 112n, 115n, 118n
Prologue, 7	267	IX, 7, 3	112n
I, 1, 6	266, 266n	IX, 7-8	109 et n, 111, 117-124, 136n
III, 1, 3-4	269, 269n	IX, 8	121-123, 122n
IV	271n	IX, 8, 1	111n, 112n, 115n
VI, 2	265n	IX, 8, 1-2	109
VI, 8, 5, 4	275 et n	IX, 9, 5	133
VI, 9, 2	275 et n	IX, 9, 8	111n, 112n
VI, 20	275 et n	IX, 10, 14	133, 142n
VI, 20, 7	275n	IX, 27, 3	123n
XI	265	X	110, 133
<i>Extraits prophétiques</i>		XI	48n, 109n, 110
48, 163, 361, 370, 375		XI	141
p. 1. 28-29 Gaisford	49n	XI, Pr. 3-4	115n
<i>Histoire ecclésiastique</i>	50-51, 163-165, 396-400, 402-403, 406, 408	XI, Pr. 3-5	109n
I, 1, 3	50, 74	XI, Pr. 5	110n, 111n
I, 1, 4	50n, 396n	XI, 6, 8-41	124n
I, 1, 6	406, 406n	XI, 9, 1	125n
		XI, 9, 2	125n, 139n
		XI, 9, 3	125n, 132n, 138-139 et n
		XI, 9, 4	125n, 137n

XI, 9, 5	125n, 131, 138-139	XI, 22	135, 141n, 142n
XI, 9, 5-6	137n, 137-138	XI, 22, 2-3	111n
XI, 9, 8	110n, 111 et n, 112n	XI, 22, 3	113n
XI, 9, 8	111 et n, 112n, 115n	XI, 22, 3-4	111n
XI, 10	110, 116n, 124-136, 134n	XI, 22, 3, 6	112n
XI, 10, 1	112n	XI, 22, 6	111n, 113n
XI, 10, 1-5	126-127	XI, 22, 8	113n
XI, 10, 6-8	128-130	XI, 22, 9-10	135n
XI, 10, 2	132n	XI, 22	110
XI, 10, 4	112n, 132n	XI, 24	142n
XI, 10, 6	113n	XI-XIII	109
XI, 10, 7	132	XIII	141
XI, 10, 6-8	128, 128n	XIII, 4, 4-5	110, 142n
XI, 10, 9	113n, 133n	XIII, 4fin-5, 2	111n
XI, 10, 9-11	130-131	XIII, 5	112n
XI, 10, 10	133n	XIII, 12, 6	45n
XI, 10, 11	139	XIII, 13, 4	112n
XI, 10, 12	139	XIII, 13, 5	112n
XI, 10, 12	113, 131	XIII, 14-21	111n
XI, 10, 12-14	131-132	XIV, 1, 4	112n, 142n
XI, 10, 13	138-139, 139	XIV, 2, 1	116n
XI, 10, 14	110, 113, 116, 131, 140	XIV, 3, 1-5	110n
XI, 10, 15	126-127	XIV, 4, 13	112n, 116n
XI, 14	116	XIV, 4, 14	115n
XI, 17, 11	112	XIV, 4, 15-16	114 et n
XI, 18	141 et n, 143-144	XIV, 4, 16	112n, 114n, 116n
XI, 18, 1	112n	XIV, 4, 16-9	111n
XI, 18, 1-10	142n	XIV, 4-9	115
XI, 18, 1-21	111n	XIV, 4, 16-9, 4	110
XI, 18, 6	113n	XIV, 5, 1	115n
XI, 18	110	XIV, 5, 7-8	119n
XI, 18, 11	147n	XIV, 5, 8	141n
XI, 18, 12	142n	XIV, 5, 10	141n
XI, 18, 13	112n, 143n, 147n	XIV, 6	113n
XI, 18, 13-14	116n, 143n	XIV, 7, 14	114n
XI, 18, 15	113n	XIV, 7, 15	112n, 114n
XI, 18, 15-19	145n, 146n	XIV, 8, 2	113n
XI, 18, 17	127n	XIV, 8, 13	113n, 142n
XI, 18, 19	113n	XIV, 8, 14	113n, 142n
XI, 18, 22	111n, 112n, 113n, 124	XIV, 8, 15	112n, 114 et n
XI, 18, 24	112n, 142n	XIV, 9, 4	112n, 113n
XI, 18, 25	112n, 142n	XV, Pr	109
XI, 21, 5	112n	XV, 1, 5	110n
XI, 21, 6	112n	XV, 1, 11	111n

	XV, 17	111, 127n, 133, 141n	
	XV, 17, 1	110n, 111n, 112n	
	XV, 17, 1-2	133n	
	XV, 17, 3-8	133n	
	XIV-XV	109	
	<i>Questions et réponses sur les évangiles</i>		
	159	280n	
	<i>Théologie ecclésiastique</i>	49, 252	
	I, 1-18	252	
	<i>Vie de Pamphile</i>	47	
	Eusèbe de Dorylée		
	<i>Contestatio</i>	300	
	Euthyme Zygarène		
	<i>Panoplie dogmatique</i>	419	
486	<i>Évangile de l'enfance du Pseudo-Matthieu</i>		
	22	275 et n	
	Ferrand de Carthage		
	<i>Breviatio canonum</i>	289 et n	
	<i>Florilège sur le Grand Carême</i>	347-360	
	Extraits		
	n° I, 1	359	
	n° I, 32	359	
	n° I, 3	355	
	n° I, 4	355, 359	
	n° I, 5	356, 358	
	n° I, 6	359	
	n° I, 7	357-359	
	n° I, 8	358	
	n° I, 9	358	
	n° II, 1	358-360	
	n° II, 2	357, 360	
	n° II, 3-4	359	
	Florus de Lyon		
	<i>Collectio de fide</i>	291 et n	
	35	305	
	Fulgence		
	<i>Contra Fabianum</i>		
	Fr. 11	95	
	Gélase I^{er}		
	<i>De duabus naturis in Christo adversus Eutychem et Nestorium</i>	295 et n	
	Gélase de Césarée		
	<i>Histoire ecclésiastique</i>	401n, 404	
	Gennade		
	<i>De uiris illustribus</i>		
	43	93n	
	Georges d'Alexandrie		
	<i>Vie de Jean Chrysostome</i>	337	
	Georges le Syncelle		
	<i>Eclogae Chronographiae</i>	396-397	
	Germanos		
	<i>Lettres</i>	343 et n	
	Grégoire de Nazianze		
	<i>Epistulae</i>		
	3, 4	155n	
	6, 4	156n	
	6, 6	155n	
	31	154n	
	31, 7	156n	
	115	154-155	
	134, 3	155n	
	167, 1	155n	
	167, 3	156n	
	202	154n	
	202, 9	156n	
	234	154n	
	234, 1	155n, 156n	
	235	154n	
	235, 1. 7	156n	
	<i>Orationes</i>		
	4, 105	156n	
	30, 16	156n	
	38	334n	
	39	334 et n	
	40	334n	
	41, 2	156n, 157	
	43, 68	156n	

Grégoire de Nysse		9	265
<i>Antirrhétique contre Apollinaire</i>	250n	I-9	260
233, 9-18	250n	I-10	261 et n
<i>Contre Eunome</i>	52, 241-256	10	261, 266n
I, 2, 82 - 3, 28	250n, 251	11-13	260, 267
I, 17	251n	14-22	260, 268-279
I, 22	251n	19	273
I, 24	251n	19-22	260
I, 59	251n	12	267-268
II	248n	14	268-269
III	248n, 249, 251	14-15	261
III, I, 4	251n	15	263, 269
<i>De opificio hominis</i>	335	16	268, 270, 273
<i>Epistulae</i>		17	272
29, I-2	247	17-18	261
29, 7	250n	18	272
<i>Réfutation de la Profession de foi</i>	243-255	20	273
Préface	252n	21	274
20	252	22	261, 277
21, 320, 25-321, I	255		
34, 325, 19-24	255		
35, 326, 9-10	255		
36, 326, 13-14	255		
38	252		
52	252		
54, 334, 7	253		
88-97	246n		
132	254		
182	253		
182, 389, 5-6	253		
218-231	253		
<i>Sur les titres des Psaumes</i>			
II, 9	275n		
Pseudo-Grégoire de Nysse			
<i>Testimonia</i>	259-280		
I	277-278		
I-2	261		
2-10	266		
3-9	261		
4	264		
5	264		
7	265, 279n		
8	265		
		Guibert de Tournai	
		<i>De modo addiscendi</i>	427 et n
		<i>De morte</i>	426n
		<i>De septem verbis Domini in cruce</i>	426n
		<i>Sermones ad status</i>	427
		Ad adolescentes et pueros	428
		Ad conjugatas, de conjugio	428
		Ad iudices et advocatos	428
		Ad mercatores	428
		Ad monachos griseos	428
		Ad monachos nigros	428
		Ad novitios	428
		Ad moniales et religiosas	428
		Ad pauperes et afflictos	428
		Ad potentes et milites	428
		Ad scholasticos et scholares	428
		Ad theologos et predicatores	428
		Ad viduas	428
		Ad virgines	428
		De diversis statibus et officiis	427
		De penis et gaudiis	427
		De preceptis divinis	427
		De sacramentalibus et mysteriis	427
		<i>Tractatus de pace</i>	427n

Guillaume de la Fourmenterie	429	q. 50	459
<i>De Spiritu et anima</i>	431	q. 51	459, 461
Helladios		q. 52	459, 461
<i>Vie de Basile</i>	337	q. 53	459 et n
Henry d'Herford		q. 54	459
<i>Catena aurea entium</i>	445, 456-464	q. 56	459n
VI	458	q. 59	459n
VII	458	q. 60	459n
VIII	446, 458-460	q. 62	459n
VIII, 1, q. 56-62	460n	q. 63	459n
VIII, 2, q. 151	460n	<i>ansae</i> II, <i>De avibus</i>	454-455, 458
VIII, 2, q. 152	460n	p. 3	455
VIII, 2, q. 156-159	460n	p. 9	456
VIII, 2, q. 14-27	460n	p. 11	455
VIII, 2, q. 28-29	460n	<i>Chronicon</i>	457
VIII, 2, q. 44	460n	Hippolyte	
VIII, 2, 51	460n	<i>Contre les hérésies</i>	46n
VIII, 2, q. 48-49	460n	<i>Contre Noët</i>	46, 46n
VIII, 2, q. 66	460n	<i>Contra Gaium</i>	245
VIII, 2, q. 73	460n	<i>Histoire du monastère de Sabrišo</i>	406
VIII, 2, q. 56-66	459	Hugues de Saint-Cher	
VIII, 9, 38	464	<i>Postille</i>	433
VIII, 9, 40	464	Ps.-Ignace d'Antioche	
VIII, 9, 41	464	<i>Epistulae</i>	
VIII, 9, 42	464	5, 13, 2-3	352 et n
VIII, 9, 43	464	Innocent de Maronée	
VIII, 9, 44	464	<i>Epistula ad Thomam presbyterum</i>	
VIII, 9, 46	464	<i>Thessalonicensem de collatione cum</i>	
VIII, 9, 47	464	<i>Severianis habita</i>	296, 304
VIII, 9, 48	464	33-34	296n
VIII, 9, 51	464	39-41	296n
IX, 36 sq.	460	<i>De his qui unum ex trinitate Jesum</i>	
IX, 36-59	460	<i>Christum dubitant confiteri</i>	
IX, 38-48	460	11-29	304
XXII-XXIV	460	Iohannitius	
<i>ansae</i> I, <i>De animalibus in generali</i>	454,	<i>Isagoge</i>	451
458		Irénée	
q. 34-52	461	<i>Démonstration de la prédication apostolique</i>	
q. 46-54	459	49	271n
q. 46	459		
q. 47	459		
q. 48	459		
q. 49	459		

Isidore de Séville		I, 27	339
<i>Etymologiae</i>	458, 460	I, 28 -I, 65	332n
Jacques d'Édesse		I, 35	335
<i>Chronique</i>	402	I, 37	336
<i>Correspondance</i>	407	I, 39	335
Jacques de Pamèle		I, 40	335
<i>Opera D. Caecilii Cypriani</i>	93n	I, 42	336
Jean II		I, 44	335
<i>Epistulae</i>	291, 296	I, 45	335
III, [2/]4-28	304	I, 46	335
VI	307	I, 47	335
VI, 25-74	306	I, 50	336
VI, 42-52	282n	I, 51	336
Jean III le Scholastique		I, 52	336
<i>Nomocanon L titulorum</i>	289	I, 53	336
<i>Synagoga L titulorum</i>	289 et n, 307	I, 54	338n
Jean Chrysostome		I, 55	342n
<i>Ad populum Antiochenum</i>		I, 57	342n
20, 9	349, 353 et n	I, 58	336
<i>Commentaire sur Matthieu</i>	430n	I, 60	331n
Jean Damascène		I, 64	337n
<i>Dialectique</i>		I, 66-I, 68	332n
Pr., 60	331n	II, 14	340
<i>Discours contre les calomnieateurs des images</i>	329-346	II, 16	344n
I, 6	339	II, 18	329n, 344n
I, 8	333n, 339, 341n, 342n	II, 19	340
I, 10	334n	II, 12	330n
I, 11	334n	II, 60-II, 66	332n
I, 13	339	III, 72-73	338n, 348n
I, 14	339	III, 84-89	345n
I, 16	339	III, 90	340n
I, 17	339	III, 124	338n
I, 18	339	<i>Source de la connaissance</i>	331
I, 19	334n, 336, 344n	89	331n
I, 20	339, 344n	<i>Source de la foi</i>	345
I, 21	334n	<i>Lettre à Komètas</i>	347-348, 347n, 356 et n
I, 23	334n, 335n, 339	Jean de Gaza	
I, 24	339	<i>Description du Tableau cosmique</i>	
I, 25	332n		309-327
		I	310-311, 310n, 325
		I-8	314
		2	323n
		3-4	311-312, 312n

4	323n	<i>Commentaires</i>	430
6	313 et n, 317, 325	sur Osée	430n
8	314 et n, 325	sur Michée	430n
11	318-319, 319n	sur Joël	430n
12	323n	sur Nahum	430n
14	319 et n, 323n	sur Abacuc	430n
18	316, 325	sur Sophonie	430n
19	326, 326n	sur Malachie	430n
20	311 et n	sur Isaïe	430n
23	316, 325	sur Jérémie	430n
108	319n	sur Daniel	173-174, 188
113	319n	<i>Dialogi contra Pelagianos</i>	
119	319n	I, 32	93n
124-128	319 et n	III, 18	93n
124	319n	<i>Homélies sur Ezéchiel</i>	
125	319n, 325	Préface	47n
128	319n	<i>Lettres</i>	
138-139	320n	33	47
359	322n, 325	70, 4	46 et n, 134n
559	321n, 325	<i>Traduction des homélies d'Origène</i>	231n
559-560	321n	<i>Tractatus super Psalmos</i>	202-206, 202n
Jean d'Éphèse		John of Schoonhoven	
<i>Histoire ecclésiastique</i>	407-408	<i>De contemptu huius mundi</i>	435
Jean de Galles		Justin	
<i>Somme</i>	427	<i>Traité contre toutes les hérésies</i>	44
Jean de la Rochelle		<i>Dialogue avec Tryphon</i>	
<i>Summa de anima</i>	450, 436	15, 7-16, 1	267n
Jean de Litarba		28, 2	267n
<i>Correspondance</i>	407	37, 1	265n
Jean Malalas		49, 3	272n
<i>Chronique</i>	402	49, 2-3	272n
		118, 1	272
Jean de Phenek		Léonce de Byzance	
<i>Points essentiels de l'histoire du monde temporel</i>	406	<i>Libri tres contra Nestorianos et Eutychianos</i>	
Jean Moschos		III	305
<i>Pré spirituel</i>	332n, 336-337, 337n	Léontios de Néapolis	
Jérôme		<i>Apologie contre les juifs</i>	336 et n, 338-346
<i>Apologie contre Rufin</i>		ϕ1	342n
I, 11, 4-6	165	ϕ8	339
		ψ9	342n

Marcus Eugenicus		Nombres f. 70-73v, f. 83v-86v	220n
<i>Oratio altera de igne purgatorio</i>	158n	Deutéronome f. 86v-90	220n
Marius Mercator		Josué f. 78-79, f. 90r-v	220n
<i>Excerpta ex Nestorii scriptis ab Cyrillo</i>		Juges f. 79, f. 93v	220n
<i>Alexandrino capitulo</i>	302	Ruth f. 79, f. 94v	220n
Martin de Braga		Job f. 95-107v, f. 108-118v	220n
<i>Capitula</i>	289 et n	Règnes f. 119-121 I-IV f. 123r-v	220n
Méthode d'Olympe		Psaumes f. 132-264v, f. 124-131v,	
<i>Sur le libre arbitre</i>	164-165	f. 266-351	220n
Méliton de Sardes		Isaïe II, 27	271n
<i>Extraits de la Loi et des Prophètes</i>	45	Jérémie f. 365-406v, f. 407-439v.	219n
Michel Psellos		f. 365	221
<i>Opuscula philosophica</i>		Lamentations f. 365-406v, f. 407-	
34, l. 99-104	421	439v.	220n
<i>Opuscula theologica</i>		Ézéchiel f. 582v.	220n
I, l. 110-112	421	<i>Commentaires</i>	
<i>Orationes panegyricae</i>		Sur la Genèse	164 et n, 219
17, 361-366	158n	Sur l'Exode	201n, 219, 230
Michel le Syrien		les Nombres	219
<i>Chronique</i>	397 et n, 412	Sur le Deutéronome	219
Nicéphore de Constantinople		Sur les Règnes	231
<i>Chronique</i>	397	Sur Cantique des cantiques	201, 217-238
<i>Contra Eusebium</i>	246n	Sur les Psaumes	201-202, 202n, 219, 230
Nicéas Choniates		Sur les Psaumes 1-25	202n
<i>Thesaurus Orthodoxae fidei</i>	405 et n	Sur Job	219
Nicolas de Biard		Sur Osée	160
<i>Summa de abstinentia</i>	438 et n	XIV	215
Nonnos de Panopolis		XVIII	215
<i>Dionysiaques</i>	309n	Sur Ézéchiel	160
<i>Paraphrase de l'évangile de saint Jean</i>	309n	Sur Matthieu	160, 195, 199 et n, 210-212, 215
Origène		X et XI	215n
<i>Commentaires</i> éd. Combefis		XIII, 2	195n
Genèse f. 1-31, f. 32-53v	220n	XIII, 26	212-213
Exode f. 54-59v, f. 60-65v	220n	XV, 14	198n
Lévitique f. 66-70, f. 82-83v	220n	Sur Luc	231 et n
		Sur Jean	160, 213-214, 214n
		X, 46	213 et n
		XIII, 1	214 et n
		XXVIII	214-215
		XXXII, 32	214-215, 214n

Sur l'Épître aux Romains		III, 1	150n
	160-161, 208-210	III, 1, 23	161n
<i>Contre Celse</i>	48, 109n, 134n, 149n,	IV, 3, 10	161n
	160-161, 214-215, 240n, 245, 252	IV, 3, 2	153n
Préface	252n	<i>Philocalie</i>	52, 149-166, 230n, 231n
I, 2	160n	Prologue (branche A)	151
I, 15	134n	Prologue (branche B)	152
I, 42	160n	I-14	161
I, 63	160n	I-20	150n, 151n, 152n, 154 et n, 158n,
I-VII	161	160n	160n
II, 15	160n	I, 25	153n
III, 81	214 et n	I 5	160
IV	214, 214n	I 5-20	161
IV, 51	109n, 134n	21	150n
V, 10	174n	21-27	150n, 161
VI, 1-2	160n	23	164
VI, 2-5	160n	23, 22	164n
VI, 46	174n	24	164
VI, 75-77	160n	<i>Scholies</i>	160
VI, 77	160n	<i>Stromates</i>	46, 48 et n, 183
VII, 58-61	160n	<i>Sur la prière</i>	
<i>Excerpta</i>		I 4, 4	174n
Sur l'Exode	47		
Sur le Lévitique	47	Pamphile de Césarée	
Sur l'Ecclésiaste	47	<i>Apologie pour Origène</i>	49, 51, 162-163, 165, 251
In totum Psalterium	47-48		
Sur les Psaumes I à xv	47	Pamphilè	
<i>Homélies</i>	202	<i>Mélanges de notes d'histoire</i>	38n, 39
Sur la Genèse	230-231, 231n	<i>Passion de s. Artemius</i>	405
Sur le Lévitique		Philippe Cancellarius	
4, 5	196n	<i>Summae</i>	449
Sur les Nombres		Philostorge	
18, 3, 5	175n	<i>Histoire ecclésiastique</i>	405 et n
Sur Josué	160	VI, 2	409
Sur Samuel	207	VII, 3	333n
Sur les Psaumes	202	XI, 5	402
V, 3, 1	207 et n	IX, 14	409
V, 6, 57-62	208	Photius	
Sur Jérémie	160	<i>Bibliothèque</i>	400 et n, 405
Sur les Actes des apôtres	160	cod. 40	405
<i>Lettre à Africanus</i>		cod. 97	34
	169n, 175-176, 191-192, 197		
<i>Lettre à Grégoire</i>	160		
<i>Peri Archôn</i>	149n, 160-161, 195, 240n		

cod. 154	35	33. 3-4	223
cod. 161	33	35	223
cod. 170	51	45	225
cod. 175	38n	50	223
cod. 175	39n	54	223, 228-229n
cod. 188	34	54. 1	234
cod. 189	34	54. 9	234
cod. 213	33-34	59	223
cod. 249, 438 b 23-6	118n	59. 5	224
cod. 250, 456 b	421	67	225
Pierre d'Abano		67. 13-15	223
<i>Problemata</i>	458	68	225
		73	223, 228-229n
Pierre de Callinice		73. 3	234
<i>Contre Damien</i>	251n	73. 10	234
		78	223
Pierre le Chantre		78. 9	224
<i>Verbum abbreviatum</i>		83	223
cap. I, PL 205, col. 25	425n	83. 2	225
		83. 4	225
Pierre Lombard		86	223
<i>Sentences</i>	426	97	223
		97. 4	224
Pontius		97. 10	225
<i>Vita Cypriani</i>	102	103	225
2, 3, 1	97n	108	223
3, 7-9	103	108. 8	234
4, 1	97n	112	223, 225n
5, 6	97n	120	223
9, 6-9	103	120. 1-14	225
		120. 15-22	225
Procope de Gaza		125	223
<i>Epitomé sur le Cantique des Cantiques</i>		128	223
éd. Auwers	201n, 217-218, 223-235, 223n, 224n, 224n, 231n	128. 14	234
Extraits		131. 1-4	223
6	223	131. 5-42	225
7	223	134	223
11	223, 225n	139	223
12. 1-6	223	139. 33	224
12. 3	224	144	223
20	225	168	223
27	223, 225	172	223
27. 3	234	175	223
30	225	178	223

181	223	335	223
193	223	336	223
193. 7	224	342	225
199-200	223	347	223
205	223	350	225
205. 2-3	225	352	223
211	223	357	225n
212	223	360	225
212. 1	225	361	223
222	223	371	223
222. 1	224	371. 5	234
222. 2	225	385. 1-13	223
223	223, 225	385. 10	224
232	223	<i>Épitomé sur les Proverbes</i>	221, 226 et n
233	223		
243	223	Prosper d'Aquitaine	
247	223	<i>Prætoriorum Sedis apostolica</i>	
247. 2	224	<i>episcoporum auctoritates de gratia Dei</i>	
251	223	<i>[et libero voluntatis]</i>	294, 303
258	223	Raban Maur	
258. 4-5	225	<i>De laude cruce</i>	431 et n
275	223		
277	223	Rufin	
277. 9	224	Traduction du <i>Commentaire sur l'Épître</i>	
282	223	<i>aux Romains</i> d'Origène,	
282. 1	226	Praefatio Rufini, p. 36	208-209, 208n
289	223	Traduction latine de la première partie	
289. 10-12	224	du <i>Commentaire sur le Cantique des</i>	
290	223	<i>Cantiques</i> d'Origène	231n, 233
290. 15	226		
296	223	Sévère d'Antioche	
296. 1	226	<i>Confutatio propositionum Juliani</i>	303
296. 11	234	<i>Homélie cathédrales</i>	
296. 16	224	15	354 et n, 357
307	223	15, 13	350, 353n
311	223		
314	223	Sévérien de Gabala	
316	223	<i>Sur l'exaltation de la Croix</i>	336 et n
316. 5	226	Socrate	
319	223	<i>Histoire ecclésiastique</i>	403, 407-408
319. 10	226	IV, 26, 8	155 et n
323	223		
326	223	Souda	34, 400, 401 et n, 405
329-330	223	A 4015	34

Vigile		93	463
<i>Constitutum de Tribus Capitulis (ad Justinianum I)</i>	305	94	463
		94-95	452n
<i>Constitutum II vel Ex epistula de Tribus Capitulis</i>	305	95	463
		96	463
		98-100	449
Vincent de Beauvais		XXVI	448, 454
<i>Speculum naturale</i>	445-464	XXVII	448
XXIII	448	<i>Speculum maius</i>	446
XXV	446, 448	<i>Speculum historiale</i>	446
87	463	<i>Speculum doctrinale</i>	446
88	463		
88-92	452	Zacharie de Mitylène	
87-96	450-451	<i>Histoire ecclésiastique</i>	
89	463		398 et n, 404-405, 408-409, 409n
90	463	Pseudo-Zacharie	
91	463	<i>Histoire</i>	398, 404-405, 404n, 407
92	463	PsZ, I, p. 5 T, 3 V	398n

TABLE DES MATIÈRES

Avant propos	
Sébastien Morlet	7
Lire en extraits : Les manuscrits de miscellanées en Égypte ancienne, ou la lecture comme pratique créative	
Chloé Ragazzoli.....	11
« Extraire » dans la littérature antique	
Sébastien Morlet	29
Extraction, remémoration et discontinuité dans les <i>Controverses</i> de Sénèque le Père : du déclamateur au texte	
Charles Guérin	53
Les traités de pharmacologie de Galien et les extraits des médecins antérieurs : un témoignage important sur la formation du langage scientifique spécialisé	
Alessia Guardasole.....	73
Cyprien excerpteur du texte biblique : quelques réflexions sur l' <i>Ad Quirinum</i> et l' <i>Ad Fortunatum</i>	
Laetitia Ciccolini.....	91
Eusèbe de Césarée et les extraits de Numénius dans la <i>Préparation évangélique</i>	
Fabienne Jourdan.....	107
Questions au sujet de l'anthologie origénienne transmise sous le nom de <i>Philocalie</i>	
Éric Junod.....	149
Un dossier d'Origène : Les notes marginales de la Syro-hexaplaire de Daniel.....	167
Olivier Munnich.....	167
Réduire Origène. Extraits, résumés, réélaborations d'un auteur qui a trop écrit	
Luciano Bossina.....	199
François Combefis éditeur d'extraits origéniens	
Reinhart Ceulemans	217

Extraire pour réfuter. Pratiques de la fin du iv ^e siècle après Jésus-Christ Matthieu Cassin	239
Le travail de l'extrait dans les <i>Testimonia</i> du Pseudo Grégoire de Nysse Jean Reynard	259
Inventaire, origine et objet des florilèges patristiques dans les collections canoniques et dans la littérature pontificale de l'Antiquité Dominic Moreau	281
Écrire en extraits. Comment Jean de Gaza fit son miel au bouquet de Stobée (Ménandre, Bion, Euripide) Delphine Lauritzen	309
Extrait et florilèges dans les <i>Discours contre les calomnieurs des images</i> de Jean Damascène : une clé pour comprendre leur rédaction Vincent Déroche.....	329
Du mauvais usage des sources dans un florilège palestinien du viii ^e siècle Vassa Kontouma	347
Le genre du florilège et la littérature des rabbins de l'Antiquité : considérations générales et cas particulier des <i>Testimonia</i> José Costa.....	361
L'historiographie tardo-antique : une littérature en extraits Muriel Debié.....	393
Lire en extraits à Byzance : le <i>Florilegium Coislinianum</i> et ses sections païennes Peter van Deun.....	415
Prêcher par extraits à la fin du Moyen Âge ? La <i>Pharetra</i> attribuée à saint Bonaventure Sophie Delmas.....	425
Extraire, organiser, transmettre le savoir dans les encyclopédies du Moyen Âge tardif : Albert le Grand dans le <i>Speculum naturale</i> de Vincent de Beauvais et la <i>Catena aurea entium</i> d'Henry d'Herford Iolanda Ventura.....	443
Index biblique	465
Index des lieux d'auteurs anciens et médiévaux.....	471
Table des matières	497